



École polytechnique de Bruxelles

Guide de l'étudiant



ÉCOLE
POLYTECHNIQUE
DE BRUXELLES

Année académique **2014-2015**



École polytechnique de Bruxelles

Guide de l'étudiant

Année académique 2014-2015

Table des matières

| | |
|---|----|
| Le Mot du Doyen | 5 |
| La Faculté en bref | 9 |
| Calendriers | 10 |
| Tableau des semaines | 10 |
| Où s’informer ? | 12 |
| Numéros de téléphone utiles | 12 |
| Les principaux organes de l’École polytechnique | 13 |
| Informations liées aux Études et autres | 17 |
| Le Square « Groupe G » : qu’est-ce que c’est ? | 17 |
| Le BEP (Bureau des Étudiants de Polytechnique ASBL) | 19 |
| Le mot du président du Cercle Polytechnique | 20 |
| Le délégué Culture-Librex du Cercle Polytechnique | 21 |
| Le Comité Social - Parrainage | 23 |
| La Commission Pédagogique | 24 |
| Le groupe de BEST ULB | 25 |
| Le Coach Polytech | 27 |
| Un étudiant averti en vaut deux ! | 27 |
| Enseignement de langue | 29 |
| Des ingénieurs civils multilingues | 31 |
| Étudier à l’étranger | 31 |
| Informations pratiques | 33 |
| L’accueil facultaire | 33 |
| Inscriptions obligatoires aux TP, labos, exercices et projets | 33 |
| Colis cours | 34 |
| Les salles informatiques | 35 |
| Emplacement des auditorios | 36 |
| Le cours de Connaissances Fondamentales | 37 |

Au verso de la brochure :

Les informations générales sur l’Université Libre de Bruxelles

Mot du Doyen

Être ingénieur demain

Ça commence, aujourd'hui, par des études passionnantes...

Mission statement de l'École polytechnique de Bruxelles :

- Former des hommes et des femmes aux carrières d'ingénierie et de leadership ancrées dans un monde multiculturel et multilingue
- Servir la société par la création de connaissances en ingénierie, l'innovation, et la valorisation de la recherche.
- Soutenir un modèle participatif d'École d'ingénierie, ouvert aux étudiants et aux alumni.

J'aimerais, en quelques lignes, effectuer un bref survol des transformations de la formation des ingénieurs civils à l'ULB. En effet, notre École polytechnique de Bruxelles s'est profondément transformée au cours des dernières années.

École d'ingénieurs dans une université complète, elle a **renforcé ses collaborations avec les autres facultés et universités de notre pays.**

Citons quelques exemples dans le domaine de l'enseignement :

- Cette collaboration est particulièrement importante avec la **VUB**, avec laquelle notre faculté a passé un accord de double diplôme. En outre, nous avons conjointement mis sur pied, dans le cadre de **BRUFACE** Brussels Faculty of Engineering, plusieurs programmes de master en anglais ou en anglais/français (électromécanique, électricité, chimie et sciences des matériaux, construction et architecture). Ces programmes dont les premiers diplômés ont été proclamés en 2013 permettront aux étudiants de ces cinq masters d'être professionnellement au minimum bilingues à la fin de leurs études.
- Avec la **Faculté des Sciences**, nous collaborons, depuis plus de trente ans dans le cadre de la formation des Bioingénieurs et plus récemment dans celui de la formation en informatique.
- Avec la **Faculté de Médecine**, nous avons mis sur pied, la formation en ingénierie biomédicale.
- Avec la **Solvay Business School**, nous avons élaboré un programme de master dans le domaine de la gestion et des technologies. En effet, le contexte de dérégulation des marchés de l'électricité et des télécommunications, d'adaptation des stratégies d'approvisionnement en énergie et de multiplication des start-up technologiques crée un réel besoin d'experts en consultance

technologique et en entrepreneurs maîtrisant non seulement les technologies avancées mais aussi les techniques de gestion.

Nous développons également des partenariats avec les entreprises.

Une chaire Infrabel a démarré en octobre 2007 et est renouvelée pour 6 ans en 2013. Elle a pour but d'insérer dans notre cursus des enseignements de technologies ferroviaires et de favoriser les stages et les mémoires de fin d'études dans ce secteur, de manière à y combler le manque de cadres. En octobre 2008, une autre chaire de ce type a été mise sur pied, en collaboration avec FOST+, dans le domaine du recyclage des matières, ce qui traduit notre volonté de sensibiliser les ingénieurs aux problèmes environnementaux. En octobre 2011, une troisième chaire a démarré avec la collaboration de VIVAQUA dans le domaine des techniques industrielles de gestion des cycles de l'eau. À la rentrée 2014, une chaire Elia devrait être active.

Notre Faculté s'est profondément transformée dans ses **pratiques pédagogiques**, citons :

- le **cours de connaissances fondamentales** permet de structurer les connaissances que vous avez acquises dans le secondaire et de les compléter par les connaissances que nous jugeons indispensables pour démarrer des études d'ingénieur.
- dans le cadre de la promotion de la réussite, la Faculté vous propose un **coaching personnalisé**, depuis deux ans. Le rôle du coach consiste en :
 - un suivi individuel, afin de personnaliser votre accueil et d'optimiser vos méthodes d'apprentissage,
 - une coordination des guidances et séminaires,
 - la création d'un site web, à la fois guide et ressource durant la première année,
 - le développement de liens entre les enseignants et vous.
- l'**apprentissage par projets** permet d'adopter une démarche scientifique, de faire des liens entre les matières et de développer de nouvelles compétences : travail en équipe, gestion de projet, gestion du temps, communication, créativité, autonomie.
- l'**introduction de cours d'anglais** du BA1 au BA3 et de cours donnés en anglais dans les masters.
- le **développement des collaborations internationales** : des accords avec de nombreuses institutions en Europe, au Canada et aux États-Unis vous ouvrent de nouveaux horizons internationaux.
- les **stages** de longue durée dans les entreprises se sont généralisés à pratiquement toutes nos filières.

Les initiatives de vos condisciples et de chercheurs permettent d'améliorer la communication vers le secondaire (prépa-math et la préparation de l'examen d'admission, les ateliers jeunes ingénieurs organisés dans le cadre des jeunesses scientifiques).

Ces initiatives vous permettent également d'apprendre en vous amusant (club robotique, Eco marathon), de participer à des projets de coopération au développement (Codepo), d'étendre vos contacts vers les étudiants étrangers (BEST), de vous frotter à la consultance avec des étudiants de Solvay (Student Consulting Club) ou de vous présenter à vos futurs employeurs (Job Days), ...

Du point de vue de la recherche, la Faculté a décidé de l'articuler autour de deux axes : '**ingénierie et santé**' et '**développement durable**', avec en toile de fond notre expertise dans le domaine de **l'ingénierie du calcul**.

Les **unités de recherche** s'organisent autour de gros services regroupant entre 30 et 70 personnes. Ces nouvelles entités répondent plus efficacement aux appels d'offres de recherche, bénéficient de la masse critique nécessaire au développement de recherches plus technologiques et fournissent un environnement plus favorable à l'accueil des nouveaux chercheurs. Vous devez en effet savoir que 220 chercheurs sont inscrits au doctorat dans notre École.

Tout ceci montre que de nombreuses aides et initiatives sont à votre disposition pour réussir votre vie à l'université : vos études d'abord, vos activités de loisir et de détente ensuite qu'elles soient sportives, culturelles, technologiques ou plus folkloriques.

Nous avons également comme projet d'intégrer de plus en plus la dimension citoyenne dans notre formation car comme le déclarait le cercle du libre examen en s'adressant aux étudiants :

'Votre passage à l'université peut vous offrir plus qu'un simple diplôme : une conscience, un goût de la recherche, le désir de comprendre le monde qui nous entoure et la capacité de s'indigner contre ce qui heurte les valeurs que nous voulons défendre : humanisme, laïcité, tolérance, démocratie.'

La **cellule Codepo** (Coopération au Développement Polytech) a, depuis sa création, participé à des projets en Afrique (Mali, Burkina Faso), en Asie (Cambodge, Vietnam) et en Amérique du Sud (Bolivie, Brésil) dans le domaine du séchage alimentaire (riz, poisson, fruits et légumes), du renforcement de la maîtrise des technologies solaires de différents acteurs de la santé publique (extraction d'huile, frigo solaire pour le transport de vaccins) ainsi que de la télémédecine. Ces différents projets sont menés sous la forme de projets en équipe (MA1) ou individuel (MFE ou thèse de doctorat) et répondent à une

demande d'un pays en voie de développement, concernant un problème technique ; l'objectif est alors d'apporter une étude de ce problème dans la Faculté et une réalisation pratique sur place. Certains de vos condisciples, des chercheurs et des techniciens de la Faculté ont pris part à ces réalisations

En 2013-2014, **les projets** effectués par les étudiants de BA1, **Shaken, not stirred** consiste à analyser et développer un système de stabilisation de caméra. Cette année, un nouveau projet vous sera proposé et vous serez dirigés par un étudiant de 4e année, lui-même supervisé par un enseignant.

En conclusion,

Vous ne devez pas subir l'Université, vous devez être l'Université!

Perpétuez cet esprit de curiosité, de dynamisme, d'entraide, de solidarité qui caractérise le Polytechnicien ULBiste et également ne vous prenez pas trop au sérieux : l'autodérision est une autre des qualités à conserver et à développer.

Gérard Degrez
Doyen

La Faculté en bref

Calendriers

Tableau des semaines 2014-2015

| Semaine débutant le lundi | N° des semaines d'enseignement | type de semaine | type de semaine | | |
|---------------------------------|-----------------------------------|---|---|--|--|
| | | Bacheliers | Masters | Congés / récupérations | |
| 8/09/14 | | | | 12/09 : Journée d'Accueil pour la 1ère année de bachelier (JANE) 12/09 : Journée d'Accueil pour la 1ère année de bachelier (Polytech) | |
| 15/09/14 | | Ouverture des cours Début du 1er quadrimestre | Ouverture des cours Début du 1er quadrimestre | | |
| 15/09/14 | 1 | Cours 1 | Cours 1 | Séance solennelle de rentrée le 19/09 à 16h | |
| 22/09/14 | 2 | Cours 2 | Cours 2 | Rentrée académique VUB 23/09 (à récupérer Bruface le mardi 28/10) | |
| 29/09/14 | 3 | Cours 3 | Cours 3 | Mercredi 01/10 - après-midi Cuistax (à récupérer uniquement pour BRUFACE le mercredi 29/10) | |
| 6/10/14 | 4 | Cours 4 | Cours 4 | | |
| 13/10/14 | 5 | Cours 5 | Cours 5 | | |
| 20/10/14 | 6 | Cours 6 | Cours 6 | | |
| 27/10/14 | 7 | Récupération 1 | Récupération 1 | | |
| 3/11/14 | 8 | Cours 7 | Cours 7 | | |
| 10/11/14 | 9 | Cours 8 | Cours 8 | Mardi 11/11 | récupéré le mardi 16/12 |
| 17/11/14 | 10 | Cours 9 | Cours 9 | Jeudi 20/11 | récupéré anticipativement le jeudi 30/10 |
| 24/11/14 | 11 | Cours 10 | Cours 10 | | |
| 1/12/14 | 12 | Cours 11 | Cours 11 | | |
| 8/12/14 | 13 | Cours 12 | Cours 12 | | |
| 15/12/14 | 14 | Récupération 2 | Récupération 2 | | |
| 22/12/14 | 15 | Vacances d'hiver | Vacances d'hiver | | |
| 29/12/14 | 16 | Vacances d'hiver | Vacances d'hiver | | |
| 5/01/15 | 17 | Session de janvier | Blocus | | |
| 12/01/15 | 18 | Session de janvier | Session de janvier | | |
| 19/01/15 | 19 | Session de janvier | Session de janvier | | |
| 26/01/15 | 20 | Détente | Session de janvier | | |

| | | | | | | |
|-----------------------------------|----------|------------------|-----------------------|--------------------------------------|--|----------------------------|
| 2^e QUADRIMESTRE | 2/02/15 | 21 | Cours 13 | Détente | | |
| | 9/02/15 | 22 | Cours 14 | Cours 13 | | |
| | 16/02/15 | 23 | Cours 15 | Cours 14 | 17/02 Mardi gras | à récupérer le mardi 24/03 |
| | 24/02/14 | 24 | Cours 16 | Cours 15 | | |
| | 3/03/14 | 25 | Cours 17 | Cours 16 | 04/03 Mardi gras | à récupérer le mardi 25/03 |
| | 10/03/14 | 26 | Cours 18 | Cours 17 | | |
| | 17/03/14 | 27 | Cours 19 | Cours 18 | | |
| | 24/03/14 | 28 | Récupération 3 | Récupération 3 | Printemps des Sciences + Forum de l'emploi (26 et 27/03) | |
| | 30/03/15 | 29 | Cours 20 | Cours 19 | | |
| | 6/04/15 | 30 | Vacances de printemps | Vacances de printemps | Lundi de Pâques: 06/04 | |
| | 13/04/15 | 31 | Vacances de printemps | Vacances de printemps | | |
| | 20/04/15 | 32 | Cours 21 | Cours 20 | | |
| | 27/04/15 | 33 | Cours 22 | Cours 21 | Vendredi 1er mai récupéré anticipativement le vendredi 27/03 | |
| | 4/05/15 | 34 | Cours 23 | Cours 22 | | |
| | 11/05/15 | 35 | Cours 24 | Cours 23 | Jeudi 14/05 récupéré anticipativement le jeudi 26/03 | |
| | 18/05/15 | 36 | Blocus | Cours 24 | | |
| | 25/05/15 | 37 | Session de juin | Blocus | Lundi 25/05 congé - Remise des MFE le vendredi 29/05 | |
| | 1/06/15 | 38 | Session de juin | Session de juin | | |
| | 8/06/15 | 39 | Session de juin | Session de juin | | |
| | 15/06/15 | 40 | Session de juin | Session de juin | | |
| 22/06/15 | 41 | Session de juin | Session de juin | Défense des MFE | | |
| 9/06/15 | 42 | Délibés / procla | Délibés / procla | Fin de la session des MA : lundi 17h | | |
| 3^e QUADRIMESTRE | 6/07/15 | 43 | Vacances d'été | Vacances d'été | | |
| | 13/07/15 | 44 | Vacances d'été | Vacances d'été | | |
| | 20/07/15 | 45 | Vacances d'été | Vacances d'été | | |
| | 27/07/15 | 46 | Vacances d'été | Vacances d'été | | |
| | 3/08/15 | 47 | Vacances d'été | Vacances d'été | | |
| | 10/08/15 | 48 | Vacances d'été | Vacances d'été | | |
| | 17/08/15 | 49 | Session de septembre | Session de septembre | | |
| | 24/08/15 | 50 | Session de septembre | Session de septembre | | |
| | 31/08/15 | 51 | Session de septembre | Session de septembre | | |
| | 7/09/15 | 52 | Délibés / procla | Délibés / procla | | |

Où s'informer ?

Numéros de téléphone utiles

| | |
|---|---------------------------------|
| Aimer à l'ULB | 02/650 31 31 |
| Bibliothèque des sciences et techniques (BTS) | 02/650 20 54 |
| Bureau des étudiants administrateurs (BEA) | 02/650 21 59 |
| Bureau étudiant (BEP) | 02/650 29 06 |
| Cercle Polytechnique (CP) | 02/650 42 74 |
| Info-droit | 02/650 20 37 |
| Info-sports | 02/650 40 60 |
| Librex (Cercle du Libre Examen) | 02/650 21 70 |
| Presses universitaires de Bruxelles (P.U.B.) | 02/650 24 80 |
| PsyCampus | 02/650 20 25 ou 26 |
| Secrétariat de la Faculté | 02/650 40 93 ou 02/650 40 85 |
| Secrétariat du Service des Inscriptions | 02/650 25 69 |
| Secrétariat médical | 02/650 29 29 |
| Secrétariat social | 02/650 20 14 |
| Surveillance générale | 02/650 26 14 |
| Vignettes de parking | 02/650.26 95 |
| Urgence | 7 |

Il est possible d'appeler gratuitement ces numéros depuis les postes internes à l'ULB.

Dans ce cas, il suffit de composer les quatre derniers chiffres !

Les principaux organes de l'École polytechnique de Bruxelles

Le Conseil facultaire

La plupart des décisions au sein de l'École sont prises par un organe collégial appelé Conseil facultaire. Celui-ci se compose du corps académique (professeurs et scientifiques nommés à titre définitif), et de représentants élus des autres corps (scientifiques temporaires, personnel administratif, technique, de gestion ou spécialisé (PATGS), et étudiants).

Au moment des votes, si le nombre de membres académiques dépasse le nombre de représentants auquel les autres corps ont droit, le poids des votes du corps académique est ramené à ce dernier nombre.

1. l'organisation de l'enseignement, sa diffusion, la refonte des programmes et le contrôle des connaissances ;
2. les nominations et promotions dans le corps académique et dans le corps scientifique n'appartenant pas au corps académique ;
3. les nominations et promotions du PATGS ;
4. l'utilisation des bâtiments et locaux mis à la disposition de l'École ;
5. la répartition des crédits attribués à l'École dans les limites que détermine le C.A.

L'École a compétence de décision pour :

1. les méthodes d'enseignement et la recherche, les réformes partielles des programmes, avec l'avis des titulaires ; les décisions doivent être prises en ces matières dans les limites du budget de l'École, et du personnel disponible ;
2. les modifications d'affectation du personnel scientifique ne faisant pas partie du corps académique, administratif, technique, de gestion ou spécialisé dans les limites des cadres et règlements approuvés par le Co.A. ;
3. l'exécution du budget ordinaire ;
4. l'octroi aux membres du corps académique et scientifique de congés ne pouvant excéder un mois ;
5. toutes matières pour lesquelles une délégation de pouvoir lui a été expressément accordée par le C.A..

Le Doyen

Le Conseil facultaire est présidé par son Doyen.

Le Doyen de l'École est chargé, dans les limites de la compétence de l'École, de la surveillance immédiate de l'enseignement, de la recherche et de l'administration, et de la mise en œuvre des prérogatives conférées aux Facultés.

Les Commissions facultaires

À l'instar du C.A. au niveau central, l'École délègue des tâches à différentes Commissions permanentes ou non. Certaines parmi elles ont un pouvoir d'avis pour le Conseil facultaire, d'autres ont des pouvoirs de décision. Parmi ces dernières, nous devons citer la Commission spéciale et la Commission de programme.

La Commission spéciale

La Commission spéciale a compétence exclusive au niveau facultaire en matière de nomination, de promotion et de renouvellement de mandat du corps académique. Sa compétence s'étend également aux changements d'attribution et au retrait d'enseignement visant les membres du même corps

La Commission de Programme

La commission de programmes à une stricte compétence d'avis. À la demande du Doyen, du Conseil facultaire ou par initiative, la commission de programmes est chargée :

- a. d'examiner les problèmes relatifs à la coordination des enseignements ;
- b. d'étudier tout problème lié à la détitularisation des enseignements ainsi que les conséquences de la limitation de charges ;
- c. de susciter une réflexion à propos de nouveaux enseignements ;
- d. de coordonner et d'assurer la bonne marche des projets et des mémoires de fin d'étude.

La Commission d'évaluation pédagogique

Parmi toutes les autres commissions permanentes de l'École, celle dans laquelle les étudiants ont un rôle majeur à jouer est la Commission Pédagogique.

Chaque année, la commission pédagogique est chargée de l'évaluation des enseignements et enseignants selon la procédure définie dans le règlement-cadre relatif à cette matière (avis périodiques et avis de circonstance, selon les modalités définies dans la procédure harmonisée). Un bilan transversal sera transmis annuellement à la Commission de l'enseignement.

Le secrétariat facultaire

Le Doyen de l'École est aidé dans la gestion par un secrétariat facultaire.

Celui-ci se situe sur le Campus du Solbosch, bâtiment U, porte B-niveau 4 (UB4-159A).

Son adresse officielle est :

Le secrétariat facultaire

U.L.B.

Secrétariat de l'École Polytechnique de Bruxelles, C.P.165/01

av. F.D.Roosevelt, 50 - B-1050 Bruxelles.

polytech@admin.ulb.ac.be

L'accueil des étudiants, la délivrance des diplômes et la gestion des affaires étudiantes sont assurés par

Mme Carmen Alonso

tél. 32-(0)2-650.40.93

calonso@ulb.ac.be

Les relations internationales et l'aide à la gestion étudiante sont assurés par **Mme Rose-Marie Brynaert**

Tel 32 2 650 40 85

rose-marie.brynaert@ulb.ac.be

La gestion des dossiers d'admission et des doctorats est assurée par

Mme Lucyna Mudyn

tél. 32-(0)2-650.53.63

Lucyna.Mudyn@ulb.ac.be

La gestion des horaires de cours est assurée par **M. Renaud Dekerck**

tél. 32-(0)2-650.28.50

renaud.dekerck@ulb.ac.be

Le maintien du portail de l'École, et des informations sous forme numérique est assuré par **Mme Caroline Boon** :

tél. 32-(0)2-650.40.82

Caroline.Boon@ulb.ac.be

La gestion des affaires académiques et scientifiques est assurée par la R.A.F. (Responsable Académique Facultaire) **Mme Claudie Vermast** :

tél. 32-(0)2-650.40.94

Claudie.Vermast@ulb.ac.be

L'aide à la gestion académique est assurée par

Mme Vanessa Palacios

tél 02 650 40 86

Vanessa.Palacios.Perez@ulb.ac.be

Le secrétariat facultaire est un instrument de liaison quotidien avec tous les organes de l'Université. Il peut vous conseiller utilement dans tout problème administratif et académique que vous pouvez rencontrer dans votre cursus.

Le secrétariat est accessible aux étudiants, le matin de 9h à 12h, du lundi au vendredi, sauf le mardi où il est accessible de 14h à 16h.

Le personnel du secrétariat est là pour vous aider et vous guider. Néanmoins, évitez de le déranger pour des questions dont les réponses figurent aux panneaux d'affichage ou pour des problèmes qui ne sont pas de son ressort. Respectez les horaires d'ouverture et ne téléphonez qu'en cas de réel besoin.

Pour tout complément d'information n'hésitez pas à consulter le site de l'École à l'adresse :

<http://www.ulb.ac.be/facs/polytech/index.html>

Informations liées aux études et autres

Square « Groupe G » Qu'est-ce que c'est ?

Vous aurez constaté qu'une grande partie des locaux de l'École Polytechnique de Bruxelles entoure le Square « Groupe G ». Qu'était le « Groupe G » ?

Ce Groupe fut fondé durant la seconde guerre mondiale.

Le « Groupe G » ou Groupe Général de sabotage de Belgique, était constitué notamment d'ingénieurs et de futurs ingénieurs de notre faculté.

Il choisit, durant la seconde guerre mondiale, de se livrer à des actions de sabotage de petite envergure mais qui avaient d'énormes répercussions.

Pour exemple : le sabotage de la porte d'une écluse, qui bloqua entièrement le trafic fluvial pendant plusieurs mois. La devise de ce groupe était simple et belle : « non concedo », ne pas concéder !



De nombreux membres de ce « Groupe G » payèrent de leur vie ces actes de résistance. Citons :

Jean BURGERS, (27 ans), membre fondateur du « Groupe G », fut décapité en 1944 à Buchenwald.

Jean GUILLISSEN (23 ans), assistant, était membre de l'armée belge des partisans. Il fut fusillé le 9 mai 1942.

Arnaud FRAITEUR (19 ans), étudiant, et Raymond VOLCKERICK (38 ans), assistant, payèrent eux aussi de leur vie ainsi que beaucoup d'autres...

Notre Université a voulu que nos générations continuent à se souvenir de ces derniers, notamment en baptisant quelques auditoriums de leurs noms, en dédiant un Square à ce Groupe et en y érigeant un monument souvenir.

Souvenons-nous des paroles de Marc BLOCH, résistant exécuté par les nazis en 1944 : *« L'ignorance du passé ne se borne pas à nuire à la connaissance du présent, elle compromet, dans le présent, l'action même ».*

Mot du BEP

Chère Polytechnicienne, Cher Polytechnicien, bonjour et bienvenue !

Si tu lis ces mots, c'est que tu fais maintenant partie de notre grande famille, l'École polytechnique de Bruxelles. Dans les mois à venir, tu découvriras un monde nouveau qu'est l'université : un monde académique et humain. Ta vie étudiante ne se résumera pas, je l'espère, à métro-boulot-dodo. L'université, c'est une occasion de faire des rencontres et de trouver sa place dans le milieu étudiant. À cet effet, il y a des associations comme le BEP, qui sera là pour t'accompagner tout au long de tes études, tant dans les moments agréables que difficiles.

Avant toute chose, inscris-toi à ta mailing list. Elle te permettra de recevoir des informations cruciales (changements de locaux, cours déplacés, horaires d'examens...) et de communiquer avec tous les étudiants de ton année. C'est vraiment important, certaines informations ne passent que par là. Pour t'inscrire, il te suffit d'envoyer un mail à : **polytech2019-subscribe@bepolytech.be** (depuis ton adresse @ulb.ac.be). Une fois inscrit, celle-ci te permettra de poser tes questions à tout le monde, et de répondre, en envoyant simplement un mail à l'adresse **polytech2019@bepolytech.be**.

Le BEP, qu'est-ce que c'est ? Le Bureau des Étudiants de polytechnique (BEP) est une association gérée par les étudiants pour les étudiants. Elle a pour but de te faciliter la vie tout au long de tes études. Nous nous y chargeons des aspects pratiques de la vie académique étudiante c'est-à-dire les horaires d'examens, les pompes (c'est le nom donné aux résumés, examens corrigés et autres « tuyaux » des années précédentes), les mailing lists, la supervision des distributions de corrigés des séances d'exercices, et autres modalités. Nous organisons aussi des événements plus divertissants (barbecues, projections...). Mis à part les côtés pratique et événementiel, la tâche principale du BEP est de travailler en coopération avec les délégués d'année et d'organiser la représentation étudiante au niveau de la faculté.

Chaque année possède son équipe de délégués. Ils assurent le relais entre les professeurs et les étudiants. Des élections auront lieu plus tard dans l'année, lorsque vous vous connaîtrez tous un peu mieux. En attendant, ce sont les délégués de l'année passée (Delobbe Martin et Weimberg Samy) qui rempliront cette fonction. Ils te donneront rendez-vous rapidement pour l'inscription aux distributions de corrigés.

N'hésite pas à passer nous voir à la moindre question, nous sommes là pour ça ! Notre local est le UB1.149, il est muni de fauteuils accueillants et tu pourras y acheter de quoi grignoter à prix très démocratique. Tu peux également nous envoyer un mail à

"mailto:bep@ulb.ac.be" bep@ulb.ac.be ou visiter notre site
"http://www.bepolytech.be/" http://www.bepolytech.be ou page
facebook http://www.facebook.com/bepolytech. Je le rappelle parce
que c'est important : inscris-toi vite à ta mailing list.

Encore bienvenue parmi nous et à très bientôt !

Géraldine Prévost Aubry,
Présidente du BEP 2014-2015.

Mot du président du cercle

Polytechnicienne, Polytechnicien,

Tout d'abord, je tenais à te souhaiter la bienvenue au sein de l'École Polytechnique. Par la réussite de ton examen d'entrée, tu entres dans la grande famille des (futurs) ingénieurs. Au cours des prochaines années, tu vas avoir le loisir d'acquérir beaucoup de nouvelles connaissances, qu'elles soient scientifiques, sur le monde, sur les autres ou sur toi-même. Dans cette longue quête, sache qu'il y a une association qui sera toujours à tes côtés pour répondre à certains de tes besoins ou à certaines de tes envies. Cette association, c'est le Cercle Polytechnique.

Le CP, c'est un comité d'étudiants, comme toi qui, surmotivés, organise depuis 1884, organise une grande quantité d'activités et de services pour les étudiants en Polytech. D'ailleurs, tu te rendras vite compte à quel point le CP t'est ouvert et peut t'être bénéfique et ce, dès le début de l'année. Rien qu'en lisant ce mémento, tu apprendras que nous organisons le Parrainage Social, pour te faire soutenir par des étudiants d'années supérieures ou les Colis-Cours, pour t'éviter de devoir tout chercher et imprimer.

Mais ce n'est pas tout ! Tu es le bienvenu, pour fêter ton arrivée, au Drink du vendredi 13 septembre et à notre grande Soirée de Rentrée (dont la date et les informations te seront transmises en tant voulu) et tu disposes de la possibilité de faire ton baptême étudiantin dans notre Cercle. Au sujet de celui-ci, je ne peux que t'inviter à aller vérifier, par toi-même, si ce que tu aurais entendu à son sujet est fondé où non. Un Baptême ne s'explique pas, il se vit et sache que tous les étudiants qui l'ont vécu en gardent un excellent souvenir et souvent une belle bande de copains. Néanmoins, que tu décides de le faire ou non, les portes du CP te seront toujours ouvertes et aucune distinction ne sera jamais faite dans les services ou les activités que nous te proposerons !

Mais le Cercle Polytechnique, c'est aussi répondre à un maximum de tes aspirations. Si tu es avide de Culture, nous t'organisons des sorties dès la rentrée. Si tu es un grand sportif, participe avec nous aux interfacés de sport ou viens passer tes vacances au Ski CP. Tu cherches à faire la fête ? Le Cercle organise chaque année les 6H Cuistax, des TD

(que tu auras bientôt le loisir de découvrir) ainsi que la Nuit Polytechnique, qui est notre bal facultaire. Si le théâtre t'intéresse, tu es plus que convié à la Revue Polytechnique, pièce de théâtre parodiant les professeurs de la faculté. Enfin, si le chant estudiantin t'intéresse, tu seras content d'apprendre que nous organisons le Festival de la Chanson Estudiantine et que les portes de la Guilde Polytechnique te seront ouvertes.

Cette famille par laquelle tu vas te faire adopter vit depuis 130 ans déjà et tu pourras aller à sa rencontre au Banquet de la Ste-Barbe rassemblant toute ta Faculté, ou dans sa maison construite en Peyresq, un charmant petit village des Alpes de Haute-Provence. Mais ces anciens, c'est aussi des ingénieurs professionnels auprès desquels tu pourras rechercher un stage ou un tremplin dans le monde du travail lors de notre Job Fair, véritable leader en matière de forum de l'emploi.

Enfin, le Cercle est également l'endroit pour passer un chouette moment avec des amis, lors de ta pause midi ou après tes cours, pour manger un petit bout, boire un soft, déguster une de nos délicieuses bières spéciales ou jouer au kicker. Pour terminer, la Ludothèque, située juste en face du cercle, te permettra d'assouvir toutes tes passions de Geek : consoles et jeux de société pour tous les goûts, de la Super Nintendo à la Playstation.

Que te dire si ce n'est que nous t'attendons à bras ouverts pour une nouvelle année pleine de surprises !

À bientôt !

Massimo Di Perri

Président du Cercle Polytechnique 2014-2015

president@cerclepolytechnique.be

Délégué culture - LIBREX

Polytechnicien, Polytechnicienne,

Je te souhaite tout d'abord la bienvenue à l'Université libre de Bruxelles et dans cette faculté particulière qui est la nôtre. En effet, de par son histoire importante – rappelée entre autres par le Square G – et les liens forts qui soudent les étudiants entre eux, notre École est unique.

Tu viens de réussir ton examen d'entrée et je t'en félicite, mais entendons-nous : il est plus difficile de sortir de polytech que d'y rentrer. Pourtant, et c'est encore une singularité de notre faculté, tout est mis en œuvre pour t'aider et, en travaillant consciencieusement, tu réussiras.

Cependant, tes années au Solbosch ne sont pas là pour t'offrir un simple diplôme, elles peuvent te permettre de te développer et t'épanouir en tant qu'humain. Tu as choisi l'Université libre de

Bruxelles, et la présence de ce mot « libre » dans le nom de notre Alma mater n'est pas sans signification. En effet, l'enseignement se fait ici selon le principe de libre examen. Tu en trouveras diverses définitions, dont la plus connue est sans doute celle que Henri Poincaré donna à l'occasion du 75^e anniversaire de la fondation de l'ULB : « la pensée ne doit jamais se soumettre, ni à un dogme, ni à un parti, ni à une passion, ni à un intérêt, ni à une idée préconçue, ni à quoi que ce soit, si ce n'est aux faits eux-mêmes, parce que, pour elle, se soumettre, ce serait cesser d'être » (Henri Poincaré (nov. 1909).

Pour ma part, je dirais qu'il s'agit d'un questionnement permanent à la recherche du vrai. En refusant les réponses toutes faites, en confrontant les points de vue et les opinions, le libre examinateur essaye de se faire sa propre vision des choses, la plus objective possible. Bien sûr, cette opinion est en constante évolution au gré des arguments qu'on lui oppose : il faut toujours remettre son ouvrage sur le métier. Cette remise en doute perpétuelle des idées qu'on défend est certes ennuyeuse mais elle est beaucoup plus sage que de suivre aveuglément une vérité inaltérable qu'on nous imposerait.

Il est également essentiel de défendre les valeurs humanistes et universelles qui font de nous ce que nous sommes face aux ennemis de la liberté de pensée. Ces attaques se vivent malheureusement au quotidien : les préjugés sont nombreux et tenaces et certaines idéologies, radicales. Les combattre au nom de nos principes est le devoir du libre examinateur.

Tout ceci peut paraître lourd de sens, mais les occasions de discuter sont ici toujours conviviales : la gaieté se vit partout à l'ULB. Le libre examen, plus qu'une façon de penser, est un art de vivre.

Doute, parle, pose-toi des questions et pense librement mais passe aussi une année pleine d'amusements.

Olivier Hamende,
Délégué Culture – Librex du Cercle polytechnique

PS : une question, une pensée à partager, envoie-moi un mail à culture@cerclepolytechnique.be ou viens faire un tour au Cercle du Libre Examen (bat. F, 3^e étage, au-dessus du Campouce).

Délégué social-parrainage

Polytechnicienne, Polytechnicien, Bonjour!

Tout d'abord, nous tenons à te féliciter : si tu lis ces lignes, c'est que tu as réussi ton examen d'entrée, tu as donc remporté avec succès la première étape de ton parcours en tant que futur ingénieur. Bravo !



Mais l'aventure ne fait que commencer ! Les études d'ingénieur sont certes passionnantes, mais ce ne sont pas les plus faciles... De plus, le passage de l'école secondaire à l'Université va certainement te forcer à effectuer de nombreux changements dans ta manière de travailler. Mais ne t'inquiète pas, la vie étudiante n'est pas faite que d'étude, chacun y trouve sa place, que ce soit au cercle, au Bureau des Étudiants de Polytechnique (BEP), ou avec de nouvelles rencontres, tout simplement. Diverses activités sont organisées par toute sorte d'organisations étudiantes, tout au long de l'année. Mais libre à toi de découvrir ce qui te plaît !

Heureusement pour toi, nous sommes aussi passés par là et nous allons tout faire pour que tout se déroule au mieux pour toi ! Mais qui sommes-nous ? Cette année, nous sommes en charge du parrainage social. Début octobre aura lieu une soirée parrainage organisée par la Faculté et le Cercle Polytechnique. Si tu t'y inscris, tu seras intégré dans un groupe composé d'étudiants plus âgés, d'assistants, de professeurs et d'ingénieurs actifs dans le monde du travail qui ne demanderont qu'à t'aider. Ce sera pour toi une occasion de faire connaissance avec eux, de poser toutes les questions qui te passeront par la tête, de recevoir des conseils sur tes études, la façon d'étudier tel ou tel cours, de te préparer à tel ou tel examen... Mais le parrainage n'est pas là que pour t'aider sur le plan académique, tes parrains seront également ravis de t'aider à mieux naviguer dans ta nouvelle vie d'étudiant. Ils ont tous été à ta place, ils savent donc exactement ce que tu vis et pourront t'aider en cas de besoin.

Plus de précisions sur le parrainage te seront données à la rentrée, par mail, affiches, annonces en auditoire...

Une dernière chose : le parrainage est certes organisé par le Cercle, mais il est ouvert à tous les nouveaux étudiants. Pas besoin de faire son baptême pour s'y inscrire ! Le Cercle Polytechnique est en effet une ASBL regroupant des étudiants de l'École Polytechnique de Bruxelles, baptisés ou non. Garde bien à l'esprit que le CP est destiné à TOUS les polytechniciens, et organise d'ailleurs de nombreuses activités comme le parrainage tout au long de l'année.

En tout cas, bienvenue dans la famille polytechnicienne, qui sera toujours là pour toi.

À bientôt, (peut-être sur les graviers du square G, ou autour d'une table de Whist)

Yasmine Mouaden,
Déléguée Social-Parrainage

Commission pédagogique

Bonjour à toutes et tous,

Tout au long de vos années, vous suivrez des cours avec différents professeurs. Vous aurez également des séances d'exercices et des laboratoires encadrés par bon nombre d'assistants. Bien évidemment, chaque enseignant travaille à sa manière et vous trouverez forcément que certaines façons de faire sont excellentes et que d'autres peuvent être améliorées. Les professeurs et assistants ne demandent qu'à s'améliorer et vous pouvez les y aider. Ceci est le but principal des avis pédagogiques et de la commission pédagogique.

Mais qu'est-ce que l'avis pédagogique ? Il s'agit d'un questionnaire sur les cours et tps que vous aurez suivis durant six mois. Vous pourrez donc remplir les avis pédagogiques deux fois par an et vous en serez avertis par e-mail. La prise d'avis est anonyme, il ne faut donc pas avoir peur de critiquer ou de féliciter les différents enseignements tout en restant constructif et poli dans les critiques. Vous pourrez y mentionner tous les problèmes que vous aurez rencontrés mais aussi les points positifs que vous aurez décelés tout au long des cours et tps. Comme vous l'aurez compris, cet avis pédagogique est très important, c'est pourquoi il est obligatoire.

Que deviennent ensuite vos avis ? Ils sont bien sûr envoyés aux professeurs et assistants concernés. Mais ils sont également traités par la commission pédagogique. La commission pédagogique est un organe constitué d'étudiants, de professeurs et d'assistants qui ensemble examinent tous les avis pédagogiques et qui en cas de problème essaient d'améliorer la situation.

Comme vous l'aurez compris, ces avis sont indispensables car ils permettent de savoir ce que pensent les étudiants sur la manière dont les cours leur sont enseignés. Je compte sur vous pour les remplir en temps voulu de manière constructive. Beaucoup de choses ont déjà changé grâce à eux. Rendez-vous donc dans six mois pour vos premiers avis.

Lionel Delchambre

Vice-président de la commission pédagogique

Amies et amis de l'Europe, Bonjour,
Tu viens à peine de rentrer de vacances, tu n'as pas encore émergé de ta dernière soirée et voilà qu'on te parle d'un tas de choses nouvelles. Nous allons y ajouter BEST.



Mais qu'est ce que c'est que ça ? Tu connais le mot anglais mais tu ne connais probablement pas l'association « Board of European Students of Technology ». Comme son nom l'indique, elle regroupe des étudiants européens qui, comme toi, font leurs études en technologie. BEST est actif au sein de 95 Universités, dans plus de 33 pays dans toute l'Europe.



Oui mais encore ? BEST organise un tas d'évènements tout au long de l'année. Les principaux sont des cours d'une semaine ou deux sur un sujet technologique et des compétitions d'ingénieurs (construction de prototypes par exemple). Ces événements ont lieu tout au long de l'année.

Très académique tout ça me diras-tu. Et bien non. Il ne s'agit pas que de travailler. Il s'agit aussi d'**apprendre à découvrir une autre ville et un autre pays, sa culture ses traditions**. Il s'agit de se retrouver avec d'autres **étudiants européens** et de **partager** quelque chose de formidable. Chaque activité BEST rassemble une vingtaine d'étudiants issus des quatre coins de l'Europe. C'est une très bonne

occasion pour pratiquer ton anglais, la langue officielle de BEST.

Toutes les activités sont organisées par des étudiants et pour des étudiants. Le programme comporte aussi bien des visites de la ville hôte que des **soirées mémorables**. C'est donc aussi l'occasion de faire la fête dans un environnement international (et tu peux me croire, ça c'est quelque chose!).

Très bien me diras-tu, mais ça va me coûter cher ces voyages. Que nenni! La seule chose qu'il te faut payer est le transport jusqu'au lieu de l'événement ainsi qu'une participation (éventuelle) aux frais de maximum 40 euros pour la durée de l'événement. Autant dire que cela ne pèse pas lourd sur les bourses des étudiants.

Tu n'as pas envie de partir tout de suite, préférant d'abord découvrir ce que notre Faculté a à t'offrir, ou pas du tout car voyager ce n'est pas ton truc? Tu préfères rencontrer les étudiants qui viennent en Belgique? Pas de problème. Le groupe BEST de l'ULB organise lui aussi des événements ici à l'ULB comme EBEC la compétition internationale d'ingénieurs qui a regroupé l'an passé 100 étudiants de Polytechnique. Tu pourras rejoindre un groupe dynamique et soudé. Nous organisons quelques activités sur le campus et avons une réunion hebdomadaire dans notre local.

Tu veux en savoir plus, viens nous voir au **UA1.218** (c'est dans le couloir qui mène au BEP depuis l'ascenseur du UA1) ou envoie un mail à BrusselsULB@BEST.eu.org. Tu peux aussi visiter <http://www.BEST.eu.org/BrusselsULB/> ou le site européen <http://www.BEST.eu.org>.

Au plaisir de te rencontrer bientôt.

Le groupe de BEST ULB

Le mot du Coach Polytech

Dépassés par les cours ? Alarmés par vos résultats de novembre ou janvier ? Démoralisés ou simplement un peu troublés par le rythme de vos années de Bachelier ?

N'hésitez pas à contacter le Coach Polytech ! Ingénieur sortie de Polytech, et membre du Bureau d'Appui Pédagogique (BAPP), je vous propose une série d'aides à la réussite.

En particulier, je vous reçois, à votre demande, en entretien individuel, pour vous aider à :

- analyser et améliorer votre méthode de travail ;
- planifier votre travail (notamment pour les examens) ;
- trouver et contacter les personnes-clefs pour votre réussite (les guidances, les assistants, les services de la Faculté et de l'ULB...)

Lors d'un entretien individuel, nous pouvons aborder, en toute confidentialité, ces sujets ou tout autre sujet qui vous tient à cœur et qui entrave votre réussite. Je coordonne également les guidances des BA et j'organise aussi des séminaires méthodologiques et un Blocus Assisté, dans le courant de l'année. Vous serez informés de ces séances via la mailing list de votre année, les valves ou la page Facebook des guidances.

Cette aide à la réussite existe depuis maintenant 7 ans et est appréciée par les étudiants qui font appel à moi. N'hésitez donc pas !

Vous pouvez me joindre du lundi au jeudi :

- par téléphone, au 02/ 650 66 12
- par mail à l'adresse : coachpolytech@ulb.ac.be
- en passant à mon bureau (Campus du Solbosh, bâtiment U, niveau 4, local UB4-225)

Pour retrouver toutes les informations concernant les aides à la réussite proposées par le Coach Polytech, je vous invite à consulter :

- la page « Coach Polytech » du site du BAPP :
<http://www.bapp.ulb.ac.be/index/BAPPCoachPolytech.html>
- la page Facebook des aides à la réussite :
<https://www.facebook.com/AidesReussitePolytech>

Un étudiant averti en vaut deux !

Tout le monde sait que la première année à l'université n'est pas facile. Si tu souhaites prévenir plutôt que guérir, plusieurs mesures ont été prises pour te permettre de gérer ton année dans les meilleures conditions en fonction des contraintes et des limites qui sont les tiennes.

Les guidances

Des guidances sont organisées pour certains cours de BA1. Il s'agit de séances de questions-réponses et de séances à thème (points de théorie, exemples d'examens...), animées par des étudiants d'années supérieures, sélectionnés par la Faculté.

Ces séances te permettent de mieux comprendre la matière et de poser des questions de compréhension que tu n'as pas pu poser au cours ou aux travaux pratiques. Les guidances te permettent également de profiter de l'expérience d'étudiants qui ont réussi et qui peuvent te donner des tuyaux concernant l'étude, la gestion du temps...

Dans notre Faculté, les guidances sont organisées de la manière suivante :

Une guidance groupée se donne deux fois par semaine pour les cours de BA1 suivants : connaissances fondamentales, analyse I, algèbre linéaire, géométrie, mécanique rationnelle I et physique générale. L'information (horaire, lieu) vous est communiquée via le Coach Polytech et les valves de BA1.

Pour l'Informatique, une aide dans les salles informatiques de la Faculté est organisée par le service gérant le cours d'Informatique des BA1. L'information vous est communiquée via le professeur responsable.

Pour la Chimie, la Guidance Interfacultaire de Chimie (localisée dans le Préfabriqué P3) vous est accessible plusieurs jours de la semaine.

NB : Des séances de réponses aux questions sont également organisées par les assistants de certains cours de BA1.

Le cours de connaissances fondamentales

Organisé durant 6 semaines en début de première année, ce cours a pour but de t'aider à revoir ou à acquérir les bases nécessaires à l'entrée dans la formation. Par essence, orienté vers ta réussite, ce cours est évalué dès le mois de novembre afin de s'assurer que ces connaissances fondamentales ont été acquises avant l'entame des autres cours. Cette disposition te permet également d'alléger ta session de janvier et de tester ta méthode de travail dès le début de l'année. Si cela n'a pas marché, pas de panique, tu as encore le temps de rectifier le tir puisqu'une interrogation de rattrapage est proposée au début de la session de janvier.

Organisation des sessions

De manière générale, chaque cours peut être évalué deux fois, c'est ce qu'on appelle la première et la deuxième session. En première année, une mesure récente¹ te permet de présenter **trois fois les épreuves** pour les cours du **premier quadrimestre** : en janvier, en juin et en septembre.

¹ Article 150 du Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Dans notre faculté, il s'agit des cours suivants :

Analyse (partie 1)

Mécanique rationnelle (partie 1)

Algèbre linéaire (partie 1)

Géométrie (partie 1)

Chimie générale (partie 1)

Physique générale (partie 1)

Informatique (partie 1)

Attention, ça vaut le coup de tout tenter pour réussir ces examens dès janvier car dans le cas contraire, tu alourdis considérablement ta session de juin puisque la partie 1 viendra s'ajouter à la partie 2 donc un examen plus long à préparer et à passer.

Enseignement de langue

Enseignement de l'anglais à l'École Polytechnique de Bruxelles ...

L'École Polytechnique de Bruxelles développe une politique volontariste en ce qui concerne l'apprentissage de l'anglais, et ce tout au long des études. Vu la globalisation des secteurs de l'économie et la mobilité croissante des travailleurs, l'EPB estime qu'il est important de préparer ses futurs étudiants à affronter les défis d'un environnement multilingue et multiculturel.

... au niveau Bachelier

Dans le cadre du « Plan Langues » de l'Université, la Faculté a adopté des cours de type « English for Specific Purposes » (ESP) afin d'offrir, à ses étudiants, un cours de langue adaptés à leurs futurs besoins professionnels. La Faculté appuie une approche intégrée où les 4 compétences (écouter, lire, parler et écrire) sont abordées simultanément, tout en mettant l'accent sur une ou deux compétences différentes chaque année.

Afin de permettre à chaque étudiant d'évoluer à un niveau adapté, les étudiants sont répartis en groupes de niveaux de compétences homogènes (± 25 à 30 étudiants). Les étudiants devront, à ces fins, passer un test de niveau avant le début de leur cours en BA1. Ce test est axé sur la compréhension de textes scientifiques et sur des notions grammaticales, syntaxiques et lexicales.

Le niveau minimum visé en fin de BA3 pour les compétences écouter, lire, parler et écrire est le niveau B1+ du Cadre Commun de Référence (CECR). Ceci correspond à un niveau intermédiaire.

Il est vivement conseillé aux futurs étudiants de passer un test de langue diagnostiquant leur niveau selon le CECR, et ce dès le mois de

juin précédant l'entrée à l'université. Pour ce faire, il est suggéré de télécharger la version anglaise du test DIALANG (<http://www.dialang.org/english/index.htm>) et de tester son niveau dans les compétences suivantes : écouter, lire, parler et écrire. Si les résultats d'au moins une des compétences est égale au niveau A1 ou A2, il est vivement conseillé à l'étudiant de suivre des cours de remédiation avant la rentrée académique. Les étudiants de l'EPB peuvent également suivre gratuitement des modules de remise à niveau ou de remédiation à la Fondation 9 dès leur rentrée en BA1. Pour plus d'informations : <http://www.ulb.ac.be/assoc/fondation9>.

Enseignement de BA1 : 0-2-0 ECTS

« Listening to lectures and note-taking »

Cet enseignement est axé principalement sur la compréhension à l'audition. Ce cours vise, par le biais d'ateliers audiovisuels s'inspirant de cours universitaires donnés en anglais, à familiariser les étudiants au système phonétique et phonologique de l'anglais (prononciation, intonation,...), à enrichir le vocabulaire, ainsi qu'à développer des notions grammaticales, syntaxiques et lexicales.

Enseignement de BA2 : 0-2-0 ECTS

« Reading for academic purposes »

Cet enseignement permet aux étudiants de développer leur compréhension à la lecture de textes anglais à caractère scientifique et technique. Les étudiants sont amenés à développer un éventail de stratégies de lecture qui devront leur permettre d'élaborer des plans d'argumentation.

Enseignement de BA3 : 0-2-0-2 ECTS

« Speaking and writing for academic and professional purposes »

Cet enseignement aide les étudiants à développer leur expression orale et écrite en anglais. L'expression orale est travaillée par le biais de débats portant sur des sujets contemporains, tout en mettant en lumière les techniques formelles et informelles de conversation (la formulation et la communication d'idée). Pour l'expression écrite, le cours apporte aux étudiants les structures rhétoriques nécessaires pour la présentation d'informations et d'idées dans un texte. Cet enseignement comporte 2 ECTS de travaux personnels qui sont directement liés au contenu du cursus des ingénieurs, au contexte de leurs études et de leur projet de recherche.

... au niveau Master

Dans le cadre de la Brussels Faculty of Engineering (BRUFACE) mise en place en collaboration avec la VUB, la plupart des MA proposés à l'EPB sont dispensés entièrement en anglais. Le programme langue

au niveau BA permet aux étudiants d'acquérir les compétences nécessaires pour suivre des enseignements de niveau MA en anglais. Un cours d'anglais scientifique (4 ECTS) est également proposé aux étudiants de MA2.

Des ingénieurs civils multilingues

L'École Polytechnique de Bruxelles de l'ULB et la Faculteit Ingenieurwetenschappen de la VUB collaborent depuis près de 10 ans afin de permettre aux étudiants « ingénieurs civils » de passer un semestre ou une année académique complète dans l'autre institution. Aujourd'hui, l'ULB et la VUB étendent leur collaboration pour former des ingénieurs civils parfaitement bilingues. En outre, nous avons conjointement mis sur pied, dans le cadre de BRUFACE Brussels Faculty of Engineering, plusieurs programmes de master en anglais ou en anglais/français (électromécanique, électricité, chimie et sciences des matériaux, construction et architecture).

Après 2 années d'études dans leur université d'origine, les étudiants pourront suivre les cours des 3e et 4e années d'études dans l'Université partenaire. Ils reviendront en 5e année à l'Université d'origine et obtiendront les diplômes des deux Universités. Ce double diplôme attestera explicitement que, en plus de leur formation d'ingénieur, ils ont acquis la maîtrise de la deuxième langue par une immersion de 2 années dans l'autre communauté.

Ce type de cursus conjoint est déjà appliqué largement en Europe dans le cadre de l'association TIME (Top Industrial Managers for Europe), dont l'ULB est membre actif, et qui regroupe 44 des meilleures écoles d'ingénieurs européennes. C'est ainsi que l'École Polytechnique de Bruxelles de l'ULB a délivré jusqu'à présent une soixantaine de doubles diplômes dans le cadre de différentes conventions avec d'autres institutions.

Vous trouverez des informations plus détaillées sur notre site à l'adresse suivante :

<http://www.ulb.ac.be/polytech/faculte/etudes/echanges/time.html>

Étudier à l'étranger, une expérience unique

Europe, États-Unis, Canada, Chine, ... La mobilité au cours des études est une expérience unique, qui apporte énormément aux étudiants qui la vivent. Elle est donc fortement encouragée par l'École polytechnique. Plusieurs programmes de collaboration établis avec d'excellentes universités permettent aux étudiants d'effectuer une partie de leurs études à l'étranger. Ces programmes internationaux entrent dans deux grandes catégories : les programmes de substitution et les programmes de doubles diplômes.

Programmes de substitution

Également appelés « programmes d'échanges », ils permettent aux étudiants d'effectuer une demi-année ou une année complète à l'étranger, dans une université partenaire, en 1^{ère} ou 2^{ème} année de Master. Les examens sont présentés dans l'université partenaire et les cours suivis à l'étranger sont validés pour le diplôme de l'ULB. L'offre de destinations proposée par l'École polytechnique couvre toute l'Europe (France, Allemagne, Autriche, Italie, Espagne, Portugal, Danemark, Suède, Norvège, ...) et quelques institutions aux États-Unis (Oklahoma, Wyoming), au Canada (École polytechnique de Montréal, McGill University, University of British Columbia at Vancouver, ...) et en Chine (Tongji University à Shanghai, Beihang à Pékin).

Programmes de doubles diplômes

L'École polytechnique de Bruxelles est un des membres fondateurs de l'Association T.I.M.E. (www.time-association.org) qui a été la première, en 1988, à établir des accords permettant d'obtenir les diplômes de deux institutions (l'ULB et l'université partenaire), à la suite d'un séjour à l'étranger de longue durée. L'École polytechnique a signé des accords avec plusieurs partenaires de T.I.M.E. (Ecoles centrales de Paris, Lille et Nantes – Politecnico di Milano – Universidad Politecnica de Madrid, de Catalunya et de Valencia – École nationale supérieure d'Electricité (SUPELEC) – Institut supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace (ISAE-SUPAERO) – Technische Universität München). Certains de ces accords prévoient un séjour à l'étranger pendant deux ans (en 3^{ème} année de Bachelier et en 1^{ère} année de Master). D'autres accords prévoient un séjour à l'étranger en 2^{ème} année de Master et un prolongement de 6 mois des études, à l'étranger. Dans tous les cas, à la fin des études, l'étudiant obtient le diplôme des deux universités.

Un accord de ce type existe également avec la VUB (Vrije Universiteit Brussel) et un accord similaire a été signé avec l'École polytechnique de Montréal.

Informations pratiques

Accueil facultaire

Vendredi 12 septembre 2014 : S.UA2.220

| | |
|---------------|---|
| 14H00 – 14H15 | Accueil par le Doyen (Gérard DEGREGZ) |
| 14H15 – 14H30 | Présentation de l'enseignement en BA à l'École Polytechnique (M. Frédéric ROBERT) |
| 14H30 – 14H40 | Introduction au cours de Connaissances fondamentales (M. Pierre CAPEL) |
| 14H40 – 14H50 | Présentation de l'aide à la réussite à l'École polytechnique. (Mme Aline De Greef) |
| 14H50 – 15H00 | Présentation du Bureau des Étudiants de Polytechnique asbl |
| 15H00 – 15H10 | Message de l'association BEST asbl (Board of European Students of Technology) |
| 15H20 – 15H30 | Présentation du Cercle Polytechnique (CP) |
| 15H30 – 15H40 | Message du délégué Librex du Cercle Polytechnique (CP) |
| 15H40 – 15h50 | Intervention de l'association des Alumni de l'École polytechnique de Bruxelles (Michel Vanderstocken) |
| 16H00 – ... | Drink de bienvenue (CP-BEP) |

Lundi 15 septembre 2014 : S.UA2.220

| | |
|---------------|--|
| 09H00 – 11H00 | TRAN-H-100 Connaissances Fondamentales (M. Pierre CAPEL) |
| 11H00 – 12H00 | Cours d'introduction |
| 14H00 – 18H00 | TRAN-H-100 – Exercices (Séances 1 et 2) |

Inscription obligatoire pour le TPs, Labos et Projet

Allez vous inscrire aux TPs, Labos et au Projet, via le site d'inscription disponible sur la page d'accueil de la Faculté, à partir du mercredi 10 septembre !
(obligatoire, même pour les doubleurs dispensés de projet et les étudiants qui ne sont pas inscrits à l'ULB)

Pourquoi ?

En complément des cours, des travaux pratiques et des laboratoires obligatoires sont organisés. Les horaires de ces TP et labos sont différents suivant la série à laquelle vous appartierez. Un projet multidisciplinaire, en groupe de 6 à 7, est également au programme.

Il faut donc impérativement que vous vous soyez inscrit sur le site afin qu'une série et un groupe puissent vous être assignés, sinon vous ne pourrez pas connaître votre horaire.

Comment ?

Un programme informatique constitue les groupes et les séries, sur base d'un certain nombre de contraintes, à partir des listes de réussite à l'examen d'entrée et des inscriptions à Polytech. Toutefois, afin d'être assuré que vous serez bien repris dans une série et dans un groupe de projet, il vous faut aller remplir un formulaire d'inscription sur internet (**lien sur la page d'accueil de la Faculté**).

Le site d'inscription sera ouvert du
mercredi 10/09 à 9h au samedi 13/09 à 23h.

Pour les BA1 : On vous demandera notamment de choisir un binôme, si vous le désirez (ce n'est pas obligatoire). Qu'est-ce qu'un binôme ? Il s'agit d'un autre étudiant de BA1 qui est d'accord pour être dans votre groupe de projet. Attention, le choix doit être mutuel et confirmé par les deux binômes, via le site d'inscription !

Remarque : en cours d'année, on vous demandera de choisir un binôme pour les laboratoires. Il ne s'agit pas obligatoirement de la même personne que votre binôme de projet.

Colis cours

Chère Polytechnicienne, cher Polytechnicien !

Afin que ta rentrée se déroule au mieux, le Cercle Polytechnique te propose de récolter pour toi l'ensemble des cours dont tu auras besoin pour ta réussite prochaine. Cette année, les futurs ingénieurs architectes pourront également acheter le matériel nécessaire à leurs projets. Nous t'invitons ainsi à venir les récupérer, pendant la JANE, dès le **12 septembre 2014 de 10h à 16h** lors de la vente des **Colis cours** à la salle Nestor au bâtiment U : S.UA1.206 (le local sera fléché). Les ventes s'y poursuivront également durant la **semaine de rentrée** universitaire de **12h15 à 13h30**. En tant qu'éventuel boursier, sache que tu auras droit à une réduction sur l'entièreté des cours syllabi édités aux PUB. Pour des raisons plus pratiques, nous te donnerons des informations complémentaires sur place.

En espérant t'y rencontrer très prochainement,

Ariane Kislanski,

Secrétaire Trésorier Adjoint 2014-2015 du Cercle Polytechnique

À titre informatif voici les prix approximatifs des colis cours qui te seront proposés à la rentrée (carte de membre incluse 5 €) :

- 85 €** Pour les Bacheliers en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte (BA - IRAR)
- 95 €** Matériel nécessaire aux projets (BA-IRAR)
- 140 €** Pour les Bacheliers en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil (BA - IRCI)

Salles Informatiques

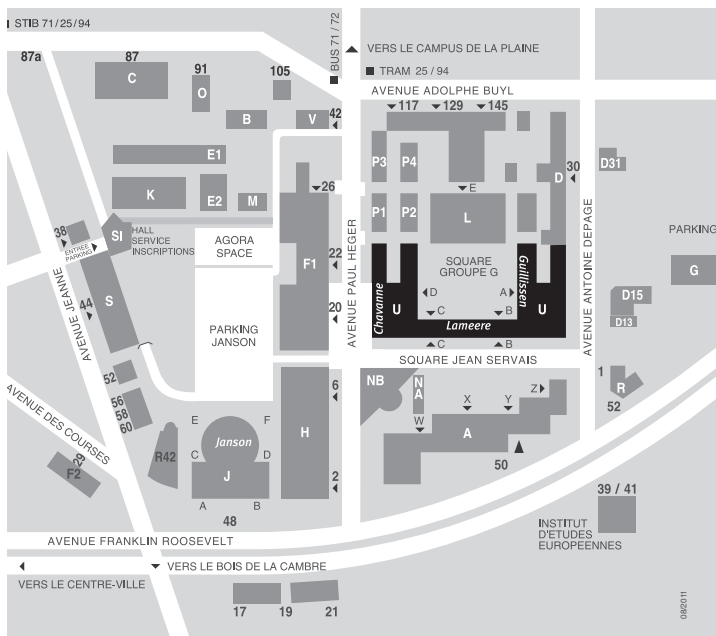
- Socrate (UB4.130)
- Aristote (UB4.126)
- Descartes (UB4.329A)
- Platon (J.1.104)

Vous trouverez plus de renseignements à l'adresse suivante :

<http://cs.ulb.ac.be/public/salles/start>

Emplacements des auditorios

Bâtiment U



Rez-de-chaussée (Niveau 2)

- U.A.2.-114
- U.A.2.-220 (auditoire Guillissen)
- U.B.2.-252A (auditoire Lameere) (entrée par le square Groupe G)

2e étage (Niveau 4)

- U.B.4.-132
- U.B.4.-136
- U.B.4.-151
- U.A.4.-218
- U.A.4.-222
- U.B.4.-228

U
B
4
132
Niveau
N° du local

3e étage (Niveau 5)

- U.B.5.-132
- U.B.5.-230

Rez-de-chaussée (Niveau 2)

- U.D.2.-218A
- U.D.2.210 (auditoire Chavanne)
- U.D.2.-208 (auditoire Decroly)

Cours de Connaissances Fondamentales

Introduction

Au cours de la 1^{re} année de bachelier en sciences de l'ingénieur, les difficultés qui se présentent aux étudiants ne sont pas uniquement liées à la complexité des nouvelles matières. D'autres causes ont été identifiées, et ce cours a pour objectif de remédier à trois d'entre elles :

1°. Certains principes de base ne sont pas correctement acquis

Ceci n'a rien d'étonnant puisque tout système d'évaluation scolaire, tel que l'examen d'admission par exemple, accorde la réussite sur base d'une note moyenne satisfaisante et ne peut donc pas exclure les lacunes partielles. Certaines notions indispensables seront donc revues dans ce cours en proposant le plus souvent des exercices de niveaux gradués (exercices de base et exercices avancés) et des exercices supplémentaires à faire en dehors des séances encadrées.

2°. Les étudiants ont tendance à « cloisonner » leurs connaissances

Les problèmes qui se posent dans un cours peuvent souvent être résolus par des notions abordées dans un autre cours, à condition d'être capable de passer d'un environnement à l'autre. Pour faciliter cette démarche, ce cours introduira différentes notations et insistera sur certains pièges à éviter. Dans ce but également, ce cours ne sera pas limité à un rappel de la matière vue dans l'enseignement secondaire mais introduira de nouveaux concepts utiles à plusieurs cours de 1^{re} année en insistant sur leur complémentarité.

3°. Certaines notions doivent être « contextualisées »

L'apprentissage de beaucoup de notions théoriques est facilité lorsqu'on ne se limite pas aux aspects abstraits mais que l'on tente dès le début d'en montrer l'utilité dans des situations concrètes. Le titulaire de ce cours s'efforcera d'appliquer cette démarche, tant lors des exposés oraux que dans la rédaction des notes écrites.

Pendant les 6 premières semaines du calendrier académique, ce cours proposera 36 heures de théorie et 30 séances de 2 heures d'exercices. Les matières des différents thèmes théoriques et des séances d'exercices associées sont détaillées dans le tableau qui suit. L'encadrement des exercices sera assuré par des assistants que vous retrouverez dans la suite de l'année, lors de séances d'exercices ou de travaux pratiques des cours mentionnés dans la troisième colonne de ce tableau.

L'horaire des séances d'exercices diffère pour chaque groupe d'étudiants (1A, 1B...); il est accessible par le site internet de la Faculté. En règle générale, les séances d'exercices suivent immédiatement le séminaire théorique qui leur correspond.

Programme du cours de Connaissances Fondamentales

| | Séances d'exercices | Encadrement |
|--|------------------------|------------------------|
| Thème A: Dimensions, unités et système international | Séance 1 | Physique |
| Thème B: Résolution de systèmes d'équations linéaires | Séance 2 | Algèbre |
| Thème C: La matière | Séance 3 | Chimie |
| Thème D: Opérations graphiques | Séance 4 | Analyse |
| Thème E: Systèmes de coordonnées et symétries | Séance 5 | Mécanique |
| Thème F: Exponentielles et logarithmes | Séance 6 | Analyse |
| Thème G: Nombres complexes | Séance 7 Séance 8 | Algèbre Algèbre |
| Thème H: Les solutions aqueuses et les transformations chimiques de la matière | Séance 9 Séance 10 | Chimie Chimie |
| Thème I: Calcul de limites | Séance 11 | Analyse |
| Thème J: Introduction à la thermodynamique | Séance 12 | Chimie |
| Thème K: Vecteurs et espaces vectoriels | Séance 13 | Algèbre |
| Thème L: Composantes d'un vecteur dans une base | Séance 14 | Mécanique |
| Thème M: Matrices | Séance 15 | Algèbre |
| Thème N: Déterminants | Séance 16 | Algèbre |
| Thème O: Dérivées partielles | Séance 17 | Analyse |
| Thème P: Exploitation des mesures expérimentales | Séance 18 Séance 19 | Physique Physique |
| Thème Q: Produit scalaire et produit vectoriel | Séance 20 Séance 21 | Algèbre Mécanique |
| Thème R: Moments d'une force | Séance 22 | Mécanique |
| Thème S: Géométrie analytique euclidienne | Séance 23 Séance 24 | Géométrie Géométrie |
| Thème T: Systèmes de forces et réduction | Séance 25 Séance 26 | Mécanique Mécanique |
| Thème U: Primitives et intégrales | Séance 27 Séance 28 | Analyse Analyse |
| Thème V: Circulation, débit et flux | Séance 29 Séance 30 | Physique Physique |



Informations générales

Guide de l'étudiant

Année académique **2014-2015**



Mémento universitaire

Guide de l'étudiant

Année académique 2014-2015

Le libre examen

Dans ULB, il y a le « **L** » de **libre**. Que signifie-t-il pour nous ? Il renvoie à l'attitude du libre examen, celle de l'homme libre, qui ne se soumet à aucun dogme, à aucune idée totalitaire, quelle qu'elle soit.

Ce « **L** » de **liberté** signifie donc que nous nous engageons moralement à ce que notre conscience reste toujours libre. Cela signifie que dans leurs enseignements, les professeurs de notre université vont vous éveiller à l'esprit critique et vous former à cette pratique du libre examen.

Depuis sa création, notre Université a cultivé la flamme de la liberté, elle s'est toujours montrée indépendante et engagée dans tous les grands combats de la démocratie, des libertés individuelles et du respect des droits de l'Homme.

« L'Université libre de Bruxelles fonde l'enseignement et la recherche sur le principe du libre examen.

Celui-ci postule, en toute matière, le rejet de l'argument d'autorité et l'indépendance de jugement. »

(article 1^{er} des statuts de l'ULB)

Mémorandum personnel

Nom :

Prénom :

Adresse privée :

Téléphone :

Adresse du kot :

Téléphone :

GSM :

E-mail :

En cas d'urgence,
veuillez prévenir :

.....

Table des matières

L'étudiant à l'ULB

| | |
|---|----|
| Que devez-vous faire d'emblée ? | 8 |
| Vérifier les informations sur votre carte d'étudiant | 8 |
| Activez votre Net ID personnel | 8 |
| Consulter le portail MonULB..... | 8 |
| Consulter votre horaire de cours sur GeHol..... | 9 |
| Accéder à l'Université Virtuelle | 9 |
| Que pouvez-vous faire pour nous aider à améliorer la qualité de nos services ? | 10 |

Que devez-vous savoir ?

| | |
|---|----|
| Vos droits et vos obligations | 10 |
| Règlement général des études et de discipline..... | 10 |
| Documents d'information, certificats et attestations..... | 11 |
| Paiement des droits d'inscriptions | 11 |
| Session d'examen de janvier..... | 11 |
| Procédures d'étalement | 12 |
| Cours isolés..... | 12 |
| Cours isolés complémentaires | 13 |
| Certificats de réussite, d'ajournement et de fréquentation..... | 12 |
| Délibérations et proclamations des résultats (Règlement général des études)..... | 13 |

L'organisation de l'ULB.....

| | |
|---|----|
| L'organisation et la gestion de l'ULB | 14 |
| Le Conseil d'administration et le président du CA | 15 |
| Le Conseil académique (COA) et le recteur | 15 |
| Les Conseils facultaires et les doyens | 16 |
| La participation étudiante et les élections | 16 |
| FEF et UNECOF | 15 |
| Organisation des études à l'ULB | 16 |
| Nouveau décret en Communauté française : bon à savoir | 16 |
| En quelques mots | 17 |
| Comment ça marche ?..... | 17 |
| Et après ? | 18 |

| | |
|---|----|
| Les Services aux étudiants | 19 |
| A - Des aides, tout au long de vos études | 19 |
| Le Service social étudiants (SSE) | 19 |
| La Service Étudiants et Handicap..... | 20 |
| Le Service InfOR-études | 20 |
| Le Service médical..... | 21 |
| L'asbl Aimer à l'ULB..... | 21 |
| PsyCampus | 22 |
| Les Crèches..... | 22 |
| B - Votre campus, au quotidien | 22 |
| S'installer. S'inscrire | 22 |
| Campus et accès aux transports en commun | 23 |
| Se loger..... | 25 |
| Restaurants et commerces | 25 |
| La sécurité (Surveillance générale & objets perdus) | 26 |
| Le Service des assurances | 26 |
| ULBJob | 26 |
| Le Tutorat (Schola ULB asbl)..... | 27 |
| C - Étudier, en mettant toutes les chances de son côté | 27 |
| Promotion de la réussite | 27 |
| Notes de cours en ligne..... | 27 |
| Bibliothèques de l'ULB..... | 28 |
| Cinq bibliothèques vous accueillent..... | 28 |
| Les lieux d'études à votre disposition | 28 |
| Le Plan Langues..... | 28 |
| Les Presses universitaires de Bruxelles asbl (Librairies)..... | 29 |
| Le Service de mobilité étudiante | 29 |
| D - Vivre l'Université, intensément | 30 |
| S'informer | 30 |
| Le Bureau des étudiants administrateurs (BEA)..... | 30 |
| Les Associations et Cercles étudiants..... | 31 |
| La Coordination environnementale..... | 31 |
| La Coordination Mobilité | 31 |
| ULB Culture | 32 |
| Le Réseau des musées | 32 |
| PointCulture (La Médiathèque de l'ULB)..... | 32 |
| ULB Sports | 33 |

Au verso, votre mémento facultaire



Que devez-vous faire d'emblée :

1. Vérifier les informations sur votre carte d'étudiant
2. Activer votre Net ID personnel
3. Consulter le portail MonULB
4. Consulter votre horaire de cours sur GeHol
5. Activer votre accès à « l'Université Virtuelle »

L'ULB & VOUS

Que devez-vous faire d'emblée ?

Vérifier les informations sur votre carte d'étudiant

Après le paiement des droits d'inscription (minerval), vous avez reçu plusieurs documents dont votre carte d'étudiant. Il est très important que vous vérifiiez les différentes mentions qui y sont reprises. Une erreur dans ces informations peut entraîner certains désagréments (interdiction de fréquenter la bibliothèque, de présenter les examens, invalidation du diplôme...). Vérifiez donc vos nom, prénom, date et lieu de naissance ainsi que le mnémomonique (code) de votre année d'études.

Si vous constatez une erreur, contactez au plus vite le Service des inscriptions afin de la faire corriger.

Activer votre Net ID personnel

Tout étudiant (pré) inscrit à l'ULB reçoit une adresse e-mail délivrée par l'Université ainsi qu'un accès à toute une série de fonctionnalités décrites ci-dessous. Il est indispensable que l'étudiant active cette Net ID pour obtenir un accès aux canaux officiels de communication de l'Université que sont le portail MonULB, l'Université Virtuelle et son adresse électronique ULB.

Les étudiants de l'Université ont accès aux ordinateurs dans les salles informatiques et dans les bibliothèques.

Pour activer votre Net ID personnel, rendez-vous sur la page : <https://idsapp.ulb.ac.be/pam/pamsignup.php?language=fr>

Consulter le portail MonULB

Le portail MonULB est l'un des canaux officiels d'information et de communication vers l'ensemble des étudiants. Il vous permet d'accéder, à tout moment, à tous les services et à toutes les ressources de l'Université libre de Bruxelles. Vous y retrouverez toutes les informations qui vous concernent directement (valves électroniques, horaires, e-mail, Université Virtuelle, choix des cours à option, accès aux ressources informatiques...). Sur cet espace en ligne qui vous est propre, vous pouvez également ajouter des pages pour les services qui vous intéressent plus particulièrement (bibliothèques, sports...).

Pour découvrir toutes les fonctionnalités de MonULB, rendez-vous sur www.monulb.be

Attention, le login et le mot de passe permettant d'accéder au portail sont identiques à ceux de l'adresse e-mail ULB. Il est donc indispensable que votre adresse e-mail étudiant soit activée afin d'accéder à MonULB.

Consulter votre horaire de cours sur GeHol

Rendez-vous sur le portail MonULB :

Via l'onglet « **ACCUEIL** », consultez l'horaire de votre année d'études (et plus particulièrement celui de votre « série » si vous êtes dans une faculté à laboratoire) ou d'un cours en particulier.

Vous pouvez également consulter votre horaire de cours directement via la page : <http://gehol.ulb.ac.be/gehol/>

ATTENTION : les horaires et locaux peuvent rencontrer des changements de dernière minute. Il est donc conseillé de vous connecter au minimum une fois par semaine sur le portail...

Accéder à l'Université Virtuelle

L'Université Virtuelle (<http://uv.ulb.ac.be/>) est le campus virtuel officiel de l'ULB, où vous trouverez toutes les informations et documents (notes de cours, exercices...) liés à vos cours. Pour vous connecter, il vous suffit d'utiliser **vosre netID** (votre identifiant numérique ULB). Une fois connecté, vous aurez automatiquement accès à la liste de vos cours (pour peu, bien sûr, que vos enseignants aient activé leur espace dans l'UV).

Consulter vos fiches de cours

Les « fiches cours » répondent au décret du 7 novembre 2013, lequel exige que, dans un souci de transparence vis-à-vis de l'étudiant qui construit son programme progressivement, chaque unité d'enseignement au sein d'un programme soit décrite par les éléments suivants :

identification, intitulé, discipline, nombre de crédits associés, contribution au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques sanctionnés par l'évaluation, descriptions des objectifs, contenus, sources, références et supports éventuels, cycle, niveau dans le cadre francophone de certification, caractère obligatoire de l'unité d'enseignement ou non, unités d'enseignement prérequis ou corequis au sein du programme, coordonnées du service, du ou des enseignants responsables de son organisation et de son évaluation, organisation de l'enseignement en volume horaire, implantation et période de l'année académique pendant laquelle l'UE est enseignée, description des activités d'apprentissage qui la compose, méthodes d'enseignement et d'apprentissage, modes d'évaluation et pondération, langue d'enseignement et d'évaluation, pondération dans la délibération. Tous ces éléments, l'ULB a choisi de les reprendre dans la fiche cours.

Ces informations sont également très utiles pour l'étudiant en mobilité qui construit son « learning agreement » avant son déplacement et qui a donc besoin de connaître ses éléments bien avant celui-ci.

NB: Nous vous invitons vivement par ailleurs à assister :

- à la journée d'accueil pour les nouveaux étudiants (JANE) qui est organisée le vendredi 12 septembre. Elle sera suivie, le lundi 15, d'activités d'accueil organisées par la plupart des facultés. Vous y recevrez une série d'informations pratiques et utiles pour votre nouvelle vie d'étudiant. Vous trouverez plus de détail en visitant ce lien : www.ulb.be/jane
- à la première journée de cours qui est fixée au lundi 15 septembre.

Que pouvez-vous faire pour nous aider à améliorer la qualité de nos services ?



Nouveaux étudiants à l'ULB : votre avis nous intéresse !

Lorsque vous ouvrirez le portail MonULB, vous aurez l'attention attirée par ce logo et la mention « enquête nouveaux inscrits ».

Cette enquête est importante pour l'ULB mais également pour les futurs étudiants. Elle vise à mieux comprendre les mécanismes liés au choix des études (Comment avez-vous choisi vos études ? Quelles sont les informations ou les activités qui vous ont aidé dans ce processus ?...) ainsi que les facteurs de réussite des études (Comment vous y êtes-vous préparés ? Avez-vous suivi des cours préparatoires ?...).

Vos réponses à ces questions nous intéressent : parce qu'elles nous permettront d'aider plus adéquatement ceux qui vous suivront mais aussi parce que nous sommes convaincus qu'en ciblant ces facteurs, nous pourrions agir plus efficacement en faveur de la réussite de nos étudiants. Tout comme vous, ces enjeux nous tiennent à cœur.

Nous espérons ainsi que vous contribuerez à cette recherche en répondant, dès aujourd'hui, à **l'enquête** que vous trouverez à l'adresse www.monulb.be Y répondre vous prendra moins de 15 minutes... et peut vous permettre de gagner un iPad ou un bon d'achat d'une valeur de 100 euros aux PUB.

Vous hésitez, vous souhaitez davantage de précisions ?

N'hésitez pas à contacter le service InfOR-études au 02/650.36.36 ou via enquete_nouveaux_inscrits@ulb.ac.be

Que devez-vous savoir ? Vos droits et vos obligations

Règlement général des études et de discipline

Nous vous rappelons que vous vous êtes engagé à prendre connaissance du Règlement général des études. Celui-ci est consultable via le lien suivant : www.ulb.be/ulb/greffe/documents/docs/REGLEMENT-GENERAL-ETUDES-2014-2015.pdf

Problème disciplinaire, fraude, plagiat ? Le règlement de discipline de l'Université est explicite, des sanctions sévères peuvent être prises. Nous

vous invitons à consulter ce règlement via le lien suivant :
www.ulb.be/ulb/greffe/documents/docs/REGLEMENT-DISCIPLINE-ETUDIANTS.pdf

(Certaines spécificités de règlements propres à chaque faculté peuvent exister. Adressez-vous au secrétariat de votre faculté pour toutes précisions).

NB : Concernant le plagiat, un didacticiel de sensibilisation créé par les Archives & Bibliothèques de l'ULB est à votre disposition :
www.bib.ulb.ac.be/fr/aide/eviter-le-plagiat/index.html

Par ailleurs, tout étudiant devra se conformer aux dispositions sécuritaires relatives aux activités d'apprentissage auxquelles il participe. Dans le cadre d'un stage, d'une mobilité, d'une activité organisée en dehors des murs de l'Université, l'étudiant se conformera aux dispositions réglementaires du partenaire.

Documents d'information, certificats et attestations

Vous pouvez consulter l'ensemble des documents officiels de l'Université (conseil d'administration, règlements généraux, calendriers académiques, élections...) en visitant la page :
www.ulb.be/ulb/greffe/documents/index.html

D'autres documents officiels (formulaires d'étalement d'études, certificats et attestations) sont évoqués dans les points suivants.

Paiement des droits d'inscriptions

Le paiement des droits d'inscription doit être effectué le plus rapidement possible après validation de l'inscription. Les attestations d'inscription ainsi que la carte d'étudiant ne seront délivrées et envoyées par courrier postal qu'après réception du paiement sur le compte du Service des inscriptions.

Les délais sont les suivants :

- 10% au moins versé pour octobre 2014 (paiement enregistré par l'ULB au plus tard le 31 ! - édition des attestations et de la carte), faute de quoi l'inscription de l'étudiant sera annulée ;
- le solde éventuel pour le 4 janvier 2015, faute de quoi l'étudiant n'aura plus accès ni aux examens ni aux activités d'enseignement pour l'année en cours

Session d'examen de janvier

Pour les étudiants de 1^{re} année de 1^{er} cycle, la participation aux épreuves de fin de 1^{er} quadrimestre est une condition d'admission aux autres épreuves de l'année académique.

Procédures d'étalement

Un étudiant peut décider, de commun accord avec les autorités académiques, d'alléger le programme d'une année d'études sur deux années académiques (règlement général des études : <http://www.ulb.ac.be/de/docs/rg.pdf>).

Cette décision doit être prise dès l'inscription, en début d'année académique.

Cette décision fait l'objet d'une convention entre étudiant et autorités académiques, conclue au plus tard le 31 octobre. Les termes de la convention sont repris dans le formulaire prévu à cet effet par le Service des inscriptions et disponible sous ce lien : www.ulb.be/enseignements/inscriptions/etalement.html

À l'issue de cette année académique, l'étudiant sera dans tous les cas amené à devoir se réinscrire.

Exceptionnellement, le contrat d'étalement ou d'allègement négocié pour l'année 2014-2015 pourra faire l'objet d'une nouvelle contractualisation en 2015-2016 ; il est également possible que l'étudiant qui allège son programme soit amené à payer le droit d'inscription complet chaque année.

Cas particulier des étudiants inscrits à la 1^{re} année du 1^{er} cycle.

Par dérogation à la règle générale, les étudiants de 1^{re} année du 1^{er} cycle peuvent également demander l'allègement et/ou une réorientation à l'issue des épreuves de la fin du 1^{er} quadrimestre, et au plus tard le 15 février. Le contenu du programme d'allègement est fixé par les autorités académiques en concertation avec l'étudiant et après une analyse personnalisée de sa situation.

Des formulaires spécifiques d'étalement et de réorientation seront publiés en temps utile.

Des dispositions spécifiques sont applicables aux étudiants inscrits dans un cursus de médecine.

(NB: voir aussi partie facultaire)

Cours isolés

Des étudiants peuvent, en dehors de toute inscription régulière, être admis à suivre des cours isolés. Ils ont dans ce cas un statut d'élève libre qui ne permet pas d'obtenir d'attestations officielles de nature sociale ou fiscale ni de visa. Le nombre maximal de crédits autorisés en tant qu'élève libre est limité à 15. L'autorisation de suivre les cours doit être accordée, pour chaque cours, par son titulaire et approuvée par les autorités facultaires.

Cours isolés complémentaires

Tout étudiant de l'Université peut moyennant accord des titulaires prendre inscription à 15 ECTS maximum et ce, moyennant paiement. Il ne s'agira bien sûr pas de cours de son cycle d'études.

Les inscriptions aux cours complémentaires sont possibles jusqu'au 31 octobre. Les modalités d'inscription sont disponibles sur le site facultaire.

Le montant des droits d'inscription est fixé, en 2014 - 2015, à 27 € par crédit.

Pour introduire une demande d'inscription, il convient de compléter le formulaire d'inscription disponible à la page :

www.ulb.be/enseignements/inscriptions/cours-isoles.html

Certificats de réussite, d'ajournement et de fréquentation

L'étudiant qui souhaite obtenir une attestation trouvera toutes les indications utiles à la page <http://www.ulb.be/enseignements/inscriptions/attestation.html> du site web du Service des inscriptions

Attention, les attestations sont délivrées à l'étudiant sur présentation de sa carte d'étudiant et de sa carte d'identité (protection des données à caractère personnel).

Par ailleurs, un tiers ne pourra obtenir les attestations que s'il est en possession d'une procuration et d'une copie de la carte d'identité de l'étudiant, toutes deux signées et datées par l'étudiant.

Un montant forfaitaire de 1.50 € est demandé par attestation, certificat ou formulaire complété et de 0.60 € par copie conforme (uniquement les documents émis par l'ULB).

Délibérations et proclamations des résultats

Les autorités académiques constituent un jury pour chaque cycle d'études. Celui-ci est chargé de sanctionner la réussite des études et de conférer le grade académique qui sanctionne le cycle correspondant.

Le jury délibère souverainement sur l'ensemble des évaluations des activités suivies, octroie les crédits associés aux enseignements dont il juge les résultats suffisants, accorde les reports de notes, confère le grade académique correspondant au cycle d'études réussi selon un règlement qui lui est propre.

L'étudiant doit s'adresser au secrétariat de sa faculté pour obtenir le règlement de jury (et examens) qui le concerne. Celui-ci est également disponible sur la page du Greffe :

<http://www.ulb.be/ulb/greffe/documents/etudiants.html>

Suivant en cela, le décret du 7 novembre 2013, les autorités académiques constituent un jury pour chaque cycle d'études menant à un grade acadé-

mique. Un sous-jury distinct peut éventuellement être constitué pour la première année du premier cycle. Ce jury a pour responsabilité, notamment, d'approuver les programmes annuels de chaque étudiant, de valider les crédits acquis par les étudiants à l'issue d'une année académique, de sanctionner la réussite d'un cycle d'études pour les étudiants qui ont acquis suffisamment de crédits et de conférer le grade académique correspondant (voir organisation des études) Le jury détermine également la mention éventuelle sur base de l'ensemble des enseignements suivis au cours du cycle.

Les décisions du jury sont rendues publiques par proclamation, puis affichage pendant au moins quinze jours qui suivent la proclamation. Le jury statue souverainement et collégalement. Ses décisions sont motivées.

L'organisation de l'ULB

L'organisation et la gestion de l'ULB

En 2013, l'ULB a connu une réforme en profondeur de son fonctionnement. Objectif : adapter les structures décisionnelles pour permettre un meilleur fonctionnement interne et une gestion plus efficace de l'Université, tout en conservant l'originalité de son processus de gestion participative.

L'article premier de ses statuts organiques stipule que l'Université libre de Bruxelles fonde l'enseignement et la recherche sur le principe du libre examen. Celui-ci postule, en toute matière, le rejet de l'argument d'autorité et l'indépendance de jugement.

L'article deux des mêmes statuts énonce que l'Université fonde son organisation sur la démocratie interne, l'indépendance, l'autonomie et la solidarité. La démocratie interne postule la garantie de l'exercice des libertés fondamentales à l'intérieur de l'Université et la vocation des corps constitutifs de la communauté universitaire à participer, avec pouvoir délibératif, à la gestion de l'Université et au contrôle de cette gestion.

Conformément à ces deux articles, la gestion de l'Université est basée sur le principe de la participation active de chacune de ses composantes.

L'Université est dotée d'organes centraux que sont, principalement, **le Conseil d'administration et le Conseil académique. La décentralisation académique** se fait par les facultés et entités d'enseignement et de recherche indépendantes, elles-mêmes dotées d'un Conseil facultaire, d'école ou d'institut. Chacune de ces instances disposent de commissions consultatives d'avis. Des représentants des étudiants participent à tous les niveaux de pouvoir.

Une Assemblée plénière comptant 46 membres effectifs se réunit plusieurs fois dans l'année ; elle approuve, entre autres, les comptes annuels et le rapport d'activités de l'Université.

Le Conseil d'administration et le Président du CA

Présidé actuellement par le Professeur Alain Delchambre, le Conseil d'administration a en charge la gestion générale de l'Université, de ses finances, de son patrimoine et de ses infrastructures. Il établit le budget et les comptes annuels et fixe le cadre des personnels et des services. Il est composé de vingt membres, dont quatre étudiants et trois personnes représentatives de la vie sociale, politique, économique et culturelle de pays ayant témoigné de leur attachement à l'ULB. Le recteur y siège également.

Les membres du Conseil d'administration élisent le président du CA en dehors des membres de la communauté universitaire employés à plus d'un tiers par l'institution. La prochaine élection aura lieu au début de l'année académique 2015-2016. Le mandat du nouveau président sera de quatre ans (il débutera en janvier 2016), renouvelable une fois pour une même durée.

Le Conseil d'administration s'est constitué des **commissions permanentes à compétence d'avis**, dont la Commission des affaires sociales étudiantes (CASE) et la Commission culturelle (COCU). Il dispose également d'un Conseil de l'informatique et d'une Commission hospitalière. D'autres instances existent encore. Toutes effectuent un travail préparatoire d'instruction de dossiers et de propositions de décisions.

Le Conseil d'administration désigne le directeur général, assurant la direction de l'administration de l'Université, que celle-ci relève des facultés et entités comme des départements généraux.

Le Conseil académique (COA) et le recteur

Présidé actuellement par le recteur Didier Viviers, le Conseil académique définit et exécute la politique académique et scientifique de l'Université : enseignement, recherche, relations internationales, formation continue, etc. Il nomme aux emplois du corps académique et du corps scientifique. Il est composé de vingt-six membres, dont six étudiants.

Le Conseil académique s'est aussi constitué des **commissions permanentes à compétence d'avis**, dont le Conseil des études, le Conseil de la recherche et le Conseil des relations internationales. Il dispose également d'un Conseil des bibliothèques et d'autres instances. Toutes exercent les mêmes fonctions de préparation de dossiers dans les matières qui les concernent.

Le recteur est élu par le corps académique pour une durée de quatre ans. Son mandat peut être renouvelé une fois, pour une même durée. La prochaine élection aura lieu au mois de mai 2016, pour une entrée en fonction au mois de septembre 2016. Le prochain recteur sera issu des facultés et entités relevant des sciences exactes.

Le recteur est l'autorité disciplinaire du corps académique, du corps scientifique et des étudiants.

Les Conseils facultaires et les doyens

L'ULB comprend treize facultés et entités : Philosophie et lettres, Droit et criminologie, Sciences sociales et politiques, Solvay Brussels School of Economics and Management, Sciences psychologiques et de l'éducation, Architecture, Sciences, Médecine, Polytechnique, Santé publique, Pharmacie, Sciences de la motricité et Études européennes.

Dans les limites fixées par le Conseil d'administration et le Conseil académique, elles sont gérées par un Conseil facultaire, d'école ou d'institut, présidé par un doyen (ou un président). La composition de ces organes est semblable à celle du CA et du COA, avec des représentants de tous les corps, dont des étudiants. Comme au niveau central, ces conseils disposent de commissions facultaires consultatives.

La participation étudiante et les élections

Depuis 1968, dans un souci de démocratie, les étudiants participent aux structures de décision de l'Université. Ils élisent des représentants appelés à siéger au Conseil d'administration, au Conseil académique, dans les Conseils facultaires, d'école ou d'institut ainsi que dans les commissions d'avis. Cette participation à la gestion de l'institution, avec voix délibérative, est un moyen idéal pour les étudiants comprendre que la liberté s'associe nécessairement à la responsabilité.

Des candidatures sont attendues pour chaque niveau de pouvoir.

Les différentes élections ne sont valables que si un seuil minimum de participation est atteint.

Votre vote est indispensable à chaque élection

FEF et Unécof

Une représentation étudiante est également assurée au niveau de la Communauté française (qui légifère en matière d'enseignement) par des organisations qui fédèrent diverses organisations locales. Il y en a deux qui sont actuellement reconnues : la Fédération des étudiants francophones (FEF) et l'Union des étudiants de la Communauté française (Unécof).

FEF : www.fef.be

Unécof : www.unecof.be

Organisation des études à l'ULB

Nouveau décret en Communauté française : bon à savoir

En novembre 2013, le parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a adopté un décret redéfinissant l'enseignement supérieur en Communauté française, encore appelé « décret Paysage ». Au-delà de modifications relatives aux structures institutionnelles de l'enseignement supérieur (création de l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur), également dénommée ARES, chargée de coordonner l'enseignement supérieur, en

Communauté française, création de 5 « pôles géographiques »...), le décret Paysage définit une nouvelle organisation des études passant d'un système organisé en année d'études à un système fonctionnant par accumulation de crédits.

Ce décret poursuit le processus entamé, il y a 10 ans, par le décret dit « de Bologne », qui réformait le fonctionnement de l'enseignement supérieur dans le but d'harmoniser l'ensemble des systèmes universitaires européens et de faciliter ainsi la mobilité des étudiants et des diplômés à travers l'espace européen.

Le décret Paysage ne change pas la structure des études qui restent organisées en 3 cycles – Bachelier, Master, Formation doctorale – ni la mesure de la charge de travail des étudiants qui reste exprimée en crédits – un crédit représentant forfaitairement une charge de 30h consacrées à différentes activités d'apprentissage, que ce soit la participation à un cours magistral, une séance de laboratoire, des travaux en bibliothèques ou une étude personnelle.

En quelques mots

Une année d'études pour un étudiant à temps plein représente 60 crédits (c'est-à-dire une charge moyenne de 1800 heures de travail)

Les cursus initiaux sont constitués de deux cycles :

- le premier de 180 crédits conduit au titre de Bachelier.

Cette formation de base vous offre une approche générale de la discipline et vous permet de développer les capacités d'autonomie, d'esprit critique, de créativité... propres à la formation universitaire.

- le second de 120 crédits conduit au titre de Master (avec l'exception des titres de médecin et médecin vétérinaire obtenu après un second cycle de 180 crédits).

Au cours du Master, vous approfondissez les connaissances acquises en BA et choisissez une spécialisation. Le Master se décline selon trois finalités : didactique si vous vous destinez à l'enseignement ; approfondie pour vous mener vers le secteur de la recherche scientifique ; et enfin, spécialisée pour aborder le monde professionnel.

Le programme de Master comprend un mémoire, travail personnel de fin d'études valorisé pour 15 à 30 crédits.

Un diplôme de premier cycle dans une discipline vous permet d'accéder directement au Master de la même discipline, mais d'autres parcours sont possibles et à l'issue de vos études de premier cycle. Un vaste choix de nouvelles orientations s'offrent à vous.

Comment ça marche ?

Pour chaque cursus de premier ou de second cycle, les autorités académiques définissent un programme d'études. Celui-ci comprend des ensei-

gnements obligatoires et, éventuellement, des enseignements au choix de l'étudiant. Chaque cours (désigné maintenant par le vocable UE pour Unité d'Enseignement) est caractérisé par un nombre de crédits qui représente son poids dans l'ensemble du programme.

A l'ULB toutes les UE ont un poids de 5 ou multiple de 5 crédits. Pour chaque cours réussi, vous vous verrez attribuer un nombre de crédits correspondant au poids de ce cours. Lorsque vous aurez accumulé suffisamment de crédits (180 pour le premier cycle, 120 pour le second), le jury délibérera et vous délivrera le diplôme correspondant.

Dans ce système d'accumulation de crédits, l'étudiant bâtit lui-même son programme d'études en choisissant chaque année les UE qu'il souhaite suivre, tenant compte bien évidemment de ce qu'il a déjà appris (La progression dans les apprentissages fait que certaines UE constituent des prérequis à d'autres) ou de ce qu'il n'a pas réussi et qu'il doit représenter.

Le programme annuel de l'étudiant est constitué d'une liste d'UE totalisant 60 crédits, validée par le jury du cycle auquel il est inscrit.

Vous devez cependant savoir que cette faculté de choix n'existe pas dès votre entrée à l'université. En effet, le programme d'un étudiant qui s'inscrit pour la première fois à un premier cycle correspond obligatoirement aux 60 premiers crédits du programme d'études, sauf allègement éventuel. Ce n'est que lorsque vous aurez réussi au moins 45 crédits de cette première année que vous serez autorisé à personnaliser, dans une large mesure, votre programme..

Et après ?

A la suite des études, une fois votre Master en poche, il est envisageable d'acquérir une qualification plus approfondie en poursuivant un Master de spécialisation, études de second cycle en 60 crédits minimum, accessibles uniquement à ceux qui possèdent déjà un titre de Master.

| | |
|--|--|
| BACHELIER | Un premier cycle de transition en 3 ans (180 crédits) mène au grade académique de bachelier (BA) |
| MASTER | Un deuxième cycle professionnalisant mène au grade académique de master (MA) 120 crédits à l'exception du master de médecine en 180 crédits. |
| MASTER de spécialisation | Études spécifiques de deuxième cycle de 60 crédits au moins, complétant une formation préalable de master |
| FORMATION DOCTORALE et DOCTORAT | Les études de troisième cycle comprennent les formations doctorales et les travaux relatifs à la préparation d'une thèse de doctorat pour un forfait de 180 crédits |

Les étudiants qui le souhaitent peuvent également compléter leur formation par un troisième cycle de Doctorat.

Si vous désirez comprendre ce qui a changé et changera encore dans l'enseignement universitaire avec le décret paysage, vous pouvez consulter le site internet :

<http://www.ulb.ac.be/decretpaysage/index.html>

Les Services aux étudiants

L'Université,
...pour vous servir!

A – Des aides, tout au long de vos études

Se faire épauler

Le Service social étudiants (SSE)

Le Service social étudiants vous accueille et vous accompagne durant toute l'année. Il peut vous venir en aide ponctuellement ou durant toute la période de vos études. Sa mission ? Démocratiser l'accès aux études et aider à la réussite par un accompagnement spécifique.

Il pourra vous écouter, vous conseiller, vous informer, vous orienter. Il pourra aussi vous accompagner dans vos démarches vis-à-vis d'organismes extérieurs (Communauté française, CPAS, Allocations familiales...) et vous soutenir financièrement le cas échéant. Le SSE propose diverses formes d'aide financière non remboursable : bourses d'études, intervention dans l'achat de livres et syllabus, frais de mémoire, loyer, informatique, transports en commun, repas, etc., ainsi que des prêts d'études (en collaboration avec l'Union des anciens), remboursables 2 ans après la fin de vos études et sans intérêt.

Le Service social étudiants est donc ouvert sans a priori à TOUS les étudiants. D'aucuns auront droit – vu leur situation personnelle et/ou familiale difficile – à une aide structurelle tout au long de leurs études (bourses). Pour d'autres, qui vivent des difficultés temporaires ou font face à une situation inédite sans pour autant vivre une situation sociale extrême, des avantages ciblés peuvent être octroyés. Les étudiants à besoin spécifique (en situation de handicap, sportifs de haut niveau, étudiants parents, adultes en reprise d'études...) peuvent bénéficier d'un encadrement particulier.

N'hésitez dès lors jamais à frapper à la porte du SSE pour poser vos questions et savoir si vous pouvez, vous aussi, bénéficier de tel ou tel avantage.

Service social étudiants

Campus du Solbosch, Bâtiment S, niveau 5
Avenue Buyl, 87A, 1050 Bruxelles, Tél. : 02 650 20 14
e-mail : sse@admin.ulb.ac.be
<http://www.ulb.be/dscu/servicesocial/index-sse.html>

Dans le cadre d'une demande de logement universitaire, le Service social peut vous donner un accès prioritairement pour autant que vous soyez dans une situation imprévisible et exceptionnelle. Le SSE peut également réduire le montant du loyer.

Des **réductions de minerval** peuvent être octroyées. Les demandes doivent être introduites entre le début du mois de juillet et le 30 octobre. Le paiement du minerval peut être postposé jusqu'au 30 novembre.

ULBJob centralise des **offres d'emploi** pour les étudiants de l'ULB qui assurent eux-mêmes une partie de leur budget. En période de blocus, une allocation « bloqué » peut compenser l'interruption des activités.

Le Service Étudiants et Handicap

Le Service « Étudiants et Handicap » assure l'accueil et l'accompagnement des étudiants en situation de handicap

Vous désirez entreprendre des études et vous vivez une situation de handicap (sensoriel, moteur, maladie invalidante, trouble des apprentissages ou du comportement...). Le cursus universitaire est le même pour tous.

Néanmoins, une aide spécifique, un soutien, des aménagements peuvent vous être apportés en fonction de vos besoins : recherche d'adaptations, accompagnement pédagogique, aménagement des examens...

Sensibilisation, information et médiation auprès du corps professoral, des services de l'ULB et hors-ULB (PHARE/AWIPH par ex.)

Veillez à introduire votre dossier complet au plus vite, et au plus tard pour le 30/09.

Formulaire, charte et règlement sur le site de l'ULB et rdv auprès de notre service mandaté pour vous aider dans vos démarches.

Service « Étudiants et Handicap »

Adresse courrier : Av. F.D. Roosevelt 50, CP122/1, 1050 Bruxelles

Accueil : campus du Solbosch - bâtiment E1, Local E1.1.103a (secrétariat & bibliothèque) Accès via l'avenue Buyl, 87A, 1050 Bruxelles

Tél. : 02 650 32 81

e-mail : handicap@ulb.ac.be

www.ulb.be/services/etudiants/etudiants-handicap.html

www.cefes.be

Le Service InfOR-études

Outre ses missions classiques d'information et d'orientation des futurs étudiants (élèves de l'enseignement secondaire et des Hautes Ecoles), InfOR-études vous propose également un accompagnement durant toutes vos années d'études.

Une réorientation à l'issue de votre session de janvier en BA 1, une orientation au niveau du Master – en ce compris l'analyse des conditions d'accès –

une information de première ligne, mais néanmoins détaillée, sur les différents services aux étudiants, les débouchés professionnels de nos filières, tous ces sujets peuvent être évoqués avec l'un ou l'une de nos conseillers en information et orientation.

InfOR-études

Campus du Solbosch

Bâtiment S - Niveau 4 - bureau S.4.102

Avenue Buyl, 87A - 1050 Bruxelles (par le hall d'accueil et des inscriptions)

Permanences :

Heures d'ouverture. Du 1 juillet au 30 septembre

Accueil des visiteurs. Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

Permanence téléphonique (02 650 36 36). Du lundi au vendredi, de 13h30 à 16h

e-mail : infor-etudes@ulb.ac.be

www.ulb.be/de/infor-etudes

Se soigner et s'épanouir

Le Service médical

Le Service médical de l'ULB, situé sur le campus du Solbosch, vous propose des consultations de médecine générale (y compris les prises de sang) et spécialisée (dermatologie, gynécologie, psychiatrie, cardiologie, gastro-entérologie, ORL, médecine du sport, Info SIDA). Il offre également un service de soins infirmiers et de kinésithérapie. Ces consultations sont intégralement remboursées par votre mutuelle. Tout étudiant nouvellement inscrit à l'ULB reçoit un questionnaire médical confidentiel.

Service médical

Campus du Solbosch

Bâtiment M

Avenue Paul Héger 28, 1000 Bruxelles

Tél. : 02 650 29 29

www.ulb.be/services/etudiants/service-medical.html

L'asbl Aimer à l'ULB

Aimer à l'ULB est un centre de planning familial où vous trouverez toute l'année de l'information et où l'on vous recevra en consultation au sujet de la contraception, la grossesse, l'avortement, les infections sexuellement transmissibles (dépistage et traitement) ;

- des pilules du lendemain et des tests de grossesse ;
- des consultations psychologiques et psychothérapeutiques ;
- des consultations juridiques et de médiation familiale ;
- des activités de prévention concernant la vie sexuelle et affective.

Aimer à l'ULB est ouvert à toutes et tous et en toute confidentialité, du lundi au vendredi de 9h à 19h, et le samedi de 9h30 à 12h30, même pendant les congés scolaires.

Aimer à l'ULB

Campus du Solbosch

Avenue Jeanne 38, 1050 Bruxelles

Tél. : 02 650 31 31

www.ulb.be/services/etudiants/aimer-a-ulb.html

www.aimerulb.be

PsyCampus

PsyCampus est un service de consultation psychologique qui accueille les étudiants ayant des difficultés personnelles, familiales, ou en rapport avec la vie universitaire.

PsyCampus

Campus du Solbosch
Avenue Buyl 127, 1050 Bruxelles
Tél. : 02 650 20 25
e-mail : psycampus@ulb.ac.be
www.ulb.be/services/etudiants/psy-campus.html

Accueillir vos enfants

Les Crèches

L'Université met à disposition des étudiants un lieu d'accueil sur le campus du Solbosch pour leurs enfants de 2 à 36 mois. L'Hôpital Erasme accueille également les enfants de 0 à 3 ans. Les places sont attribuées en fonction des disponibilités, selon les critères de l'ONE.

Crèche de l'ULB

Campus du Solbosch
Bâtiment G
Avenue Depage 15, 1000 Bruxelles
e-mail : creche.solbosch@ulb.ac.be
Tél. : 02 650 24 42 -40 02
<http://www.ulb.be/services/etudiants/creche.html>

Crèche Erasme asbl

Campus Erasme
Bâtiment 6
Route de Lennik 808, 1070 Bruxelles
Tél. : 02 555 64 57

B – Votre campus, au quotidien

S'installer, s'inscrire

Même après l'inscription, le Service des inscriptions vous est encore utile : certificats, attestations, demande de remplacement de carte d'étudiant perdue, modifications d'inscription, étalement des études, abandons, dérogations, jury universitaire de la Communauté française, sont quelques-unes de ses attributions.

Service des inscriptions

Campus du Solbosch
Bâtiment S, niv. 4
Avenue Buyl 87A, 1050 Bruxelles
(Entrée par le hall d'accueil et des inscriptions)
Tél. : 02 650 20 00
e-mail : inscriptions@ulb.ac.be
www.ulb.be/inscriptions

Campus et accès en transports en commun

L'ULB est localisée sur différents sites ou campus à Bruxelles et en Wallonie. Vous trouverez ci-après une description de chacun d'entre eux, ainsi que les liens reprenant des plans dynamiques et les transports en commun qui vous y emmènent :

Campus du Solbosch :

www.ulb.be/campus/solbosch/plan.html

Le Solbosch est le campus principal de l'Université. Il abrite notamment l'administration et les services généraux. On y trouve également la plupart des facultés de sciences humaines, l'École polytechnique de Bruxelles, la grande bibliothèque des sciences humaines et, parmi les musées de l'ULB, le musée de zoologie, la salle d'exposition Allende, le musée de minéralogie et le musée De Ghelderode.

Campus de la Plaine :

www.ulb.be/campus/plaine/plan.html

Le campus de la Plaine est situé à moins d'un kilomètre du campus du Solbosch. La Faculté des Sciences et la Faculté de Pharmacie y sont installées. On y trouve aussi les experimentariums de physique et de chimie, le musée des plantes médicinales et de la pharmacie.

Campus Erasme :

www.ulb.be/campus/erasme/plan.html

Le campus Erasme abrite l'Hôpital Erasme et le Pôle Santé, c'est-à-dire la Faculté de Médecine, l'École de Santé publique et la Faculté des Sciences de la Motricité (la Faculté de Pharmacie se trouvant encore à l'heure actuelle à la Plaine). S'y trouvent également l'École d'infirmier(es) (avec la Haute École libre de Bruxelles Ilya Prigogyne), le musée de la médecine et le musée d'anatomie et d'embryologie humaines.

Campus de Charleroi (Gosselies) :

www.ulb.be/ibmm/home_18.html

Le campus de Charleroi, situé sur le site de l'Aéropole de Gosselies, abrite notamment l'Institut de biologie et de médecine moléculaires (IBMM), l'Institut d'immunologie médicale (IMI), le Centre de microscopie et d'imagerie moléculaire (en abrégé CMMI, pour « Center for Microscopy and Molecular Imaging »), le Laboratoire de biotechnologie végétale (LBV), plusieurs spin-offs, un incubateur (Wallonia Biotech SA) et le premier centre intégré de vaccinologie en Région wallonne (ImmuneHealth).

Campus de Charleroi (Parentville) :

www.ulb.be/campus/parentville/presentation.html

Le campus de Charleroi (Parentville) abrite le secrétariat de l'Académie Wallonie-Bruxelles, le Centre de culture scientifique de l'ULB. Des formations et séminaires y sont ponctuellement organisés. Il abrite également l'INEMAP - Institut européen de Management public (SBS -EM), qui propose des formations dans cette discipline.

Le site de Treignes :

www.ulb.be/campus/treignes/presentation.html

Le site de Treignes accueille l'Écomusée de la région du Viroin.

Accès en voiture

Les accès aux parkings de l'ULB, pour l'ensemble des campus, sont réglementés et strictement limités aux personnes autorisées. Les étudiants en Master y ont accès grâce à la vignette d'autorisation (demande via MonULB) et leur carte d'accès magnétique.

Accès à vélo et à moto

Chaque campus de l'ULB est doté de multiples parkings vélos. Pour en connaître leurs localisations exactes : www.ulb.be/mobilite/Velo.html

Pour le campus du Solbosch, un parking vélos entièrement sécurisé et accessible à l'ensemble des membres de la communauté universitaire est à votre disposition. Ce parking de 200 places est situé en haut de l'avenue Héger, entre les PUB et le bâtiment F1. Il est accessible 24h/24 avec votre carte d'étudiant (durant les heures d'ouverture) ou votre carte bibliothèque (en dehors des heures d'ouverture).

Une borne de réparation de première urgence ainsi qu'une pompe y sont installées en libre-service. Les campus de l'ULB disposent également de parkings pour motos.

Stations Cambio

Si vous n'avez besoin d'un véhicule que de temps en temps, le service de voitures partagées Cambio peut vous être utile. Les véhicules Cambio sont accessibles 24h/24, à différents endroits de la capitale ainsi que dans d'autres villes (Charleroi, Mons, Namur, Liège, etc.).

L'ULB a développé un partenariat avec la société de carsharing Cambio. Une station Cambio, située sur le campus du Solbosch au 87A avenue Adolphe Buyl, est ainsi à la disposition des membres de la communauté universitaire, à des tarifs préférentiels.

Plus d'information :

Tél. : 02 650 30 25

www.ulb.be/mobilite, www.cambio.be

Zen car

Une station Zen car se situe à hauteur du numéro 48 de l'avenue Franklin Roosevelt. Zen car est un système de partage de voiture, mais exclusivement de voitures électriques.

Plus d'information : www.zencar.eu/fr

Stations Villo

Les stations Villo vous permettent d'effectuer vos trajets à vélo à Bruxelles. Plusieurs stations se trouvent à proximité des campus du Solbosch et de la Plaine, notamment :

ULB Solbosch - Avenue F. D. Roosevelt 19
Cimetière d'Ixelles - Avenue de l'Université 1-3-5
ULB Plaine - Boulevard de la Plaine (Accès 2)

Plus d'information :

Tél. : 02 650 30 25

www.ulb.be/mobilite, www.villo.be

Se loger

Afin d'accueillir les étudiants dans les meilleures conditions, l'ULB offre un grand nombre de possibilités de logements au sein des résidences universitaires et des résidences privées, sur et hors des campus (plus de 2400 logements).

Les prix varient entre autres suivant l'aménagement et le confort.

Les possibilités sont variées : chambres (les célèbres "kots"), en résidences universitaires ULB ou privées, en internat, en appartements ou maisons communautaires, chambres flats, appartements meublés ou non, studios, appartements ou maisons à partager, ou encore en logements intergénérationnels...

Pour **les résidences universitaires ULB ou privées**, l'étudiant qui souhaite obtenir une chambre doit introduire une demande via le formulaire en ligne (<http://www.ulb.ac.be/logements/index-surcampus.html>).

L'Office du logement de l'ULB centralise les offres de logement et informe sur les conditions et usages de la location. Ce service met à votre disposition sa base de données.

Office du Logement

Campus du Solbosch

Bâtiment F1, Avenue Paul Héger 22, 1000 Bruxelles

Tél. : 02 650 21 73

e-mail : office.du.logement@ulb.ac.be

www.ulb.be/logements

Se restaurer, partager des espaces de convivialité

Restaurants et commerces

Il y a plusieurs restaurants universitaires sur les principaux campus de l'ULB qui pratiquent des prix très démocratiques, tout en offrant une carte variée. Vous trouverez aussi, en fonction du campus où vous vous situez, plusieurs sandwicheries, ainsi que des commerces privés : snacks, librairies, papeterie, photocopies, banque, agence de voyages, et un magasin Oxfam (au Solbosch), sans compter les commerces aux alentours.

Restaurants universitaires

Localisations, menus de la semaine, etc. :

www.ulb.be/services/etudiants/restaurants.html

Urgences et assurances

La sécurité (Surveillance générale & objets perdus)

Malaises, accidents, objets suspects, alertes à la bombe, vols, agressions, incendies, objets perdus. Tout événement de ce genre est du ressort de la Surveillance générale. **Numéros d'appels d'urgence** (depuis des postes téléphoniques internes et à partir des bornes SOS) :



7 pour les campus du Solbosch, de la Plaine, et de Charleroi (Parentville et de Gosselies)

22 pour le campus Erasme

112 pour les autres campus.

Surveillance générale

Campus du Solbosch, Avenue Buyl 157, 1050 Bruxelles

Tél. : 02 650 26 14

e-mail : sg@ulb.ac.be

www.ulb.be/services/etudiants/surveillance-generale.html

Le Service des assurances

Les étudiants en ordre d'inscription dans les registres de l'ULB sont assurés – dans les limites et conditions des contrats souscrits par l'Université – en accidents corporels pour l'ensemble des activités universitaires, en responsabilité civile pouvant leur incomber sur la base de toutes législations ou réglementations belges ou étrangères du chef de dommages causés à des tiers, en assistance maladie, accident et rapatriement, lors de séjours à l'étranger dans le monde entier pour les besoins de leurs activités universitaires.

Assurances étudiants

www.ulb.be/services/etudiants/assurances-etudiants.html

Travailler

ULBJob

Garde d'enfants, cours particuliers, travaux de secrétariat, informatique...

ULBJob centralise des offres d'emploi pour les étudiants de l'ULB qui assurent ainsi eux-mêmes une partie de leur budget.

ULBJob

Campus du Solbosch,

Bâtiment S, niveau 5,

Avenue Buyl 87A, 1050 Bruxelles

e-mail : ulbjob@ulb.ac.be, www.ulb.be/services/etudiants/ulb-jobs.html

Tutorat (Asbl Schola ULB)

Schola ULB est une asbl qui organise du soutien scolaire pour des élèves défavorisés à Bruxelles (primaire et secondaire). Elle engage des étudiants à partir de la BA1, motivés par le projet et aimant partager leurs connaissances, pour épauler les élèves, par petits groupes, dans les écoles.

Schola ULB

Tél. : 02 650 36 44

e-mail : info@schola-ulb.be

www.ulb.be/services/etudiants/tutor.html, www.schola-ulb.be

C – Étudier, en mettant toutes les chances de son côté

Promotion de la réussite

À l'ULB, votre réussite est notre priorité. Une nouvelle manière de travailler, des quantités de matières plus importantes que dans l'enseignement secondaire, une autodiscipline à acquérir... Tous ces éléments, et d'autres encore, pourraient rendre votre travail d'étudiant un peu plus compliqué que ce que vous connaissiez jusqu'alors. Chacune des facultés a développé de nombreux dispositifs d'aide et vous trouverez au sein de celles-ci, ou de façon centrale, des lieux ou des personnes qui vous orienteront au mieux parmi tous les moyens à votre disposition pour vous accompagner vers la réussite :

- Un service d'information et d'orientation,
- Des personnes ressources et des coachs facultaires,
- Des remédiations,
- Des guidances,
- Le centre de méthodologie universitaire (CMU),
- Des exercices en ligne pour réviser la matière vue dans l'enseignement secondaire,
- Un entraînement à la recherche documentaire (projet Sherpa au sein des bibliothèques) ...

N'hésitez pas à contacter votre secrétariat facultaire ou le Service InfOR-études pour connaître le détail de ces aides possibles.

Notes de cours en ligne

Le décret Paysage prévoit, comme par le passé, la mise à disposition par les universités, sur leur site intranet, de tous les supports de cours obligatoires pour l'étudiant.

À l'ULB, vous trouverez la copie électronique de ces supports sur l'Université Virtuelle (voir page 9). Une version imprimée reliée est disponible auprès des Presses universitaires (voir ci-après).

Si vous êtes boursier, vous pouvez bénéficier de la gratuité de ces supports de cours aux Presses. Il vous suffit d'obtenir une carte 'COF' auprès du Service social étudiants.

Bibliothèques de l'ULB

Les bibliothèques mettent à votre disposition :

- un personnel compétent pour vous informer et vous guider dans vos recherches,
- des formations à la recherche documentaire (projet Sherpa) et un service d'aide en ligne,
- des espaces de travail individuel, d'étude, de groupe, des séminaires et salles de formation,
- des PC pour la consultation des collections électroniques, un accès internet et du réseau wifi partout,
- des collections imprimées : livres, revues, mémoires, archives et collections patrimoniales ; un service de prêt et des photocopieurs,
- des collections numériques : ebooks, revues électroniques, bases de données, multimédia, iconothèque, thèses et articles scientifiques de l'ULB...

Cinq bibliothèques vous accueillent :

Campus du Solbosch

Bibliothèques des Sciences humaines: Bâtiment NB, Tél. : 02 650 23 77
 Bibliothèque des Sciences et Techniques: Bâtiment D, Avenue Depage 30
 Tél. : 02 650 20 54
 Bibliothèque de Droit: Bâtiment H, 2e niveau - Tél. : 02 650 39 25

Campus Erasme

Bibliothèque des Sciences de la santé: Bâtiments GE et D
 Tél. : 02 55561 70 / 46 89

Site Flagey

Bibliothèque d'Architecture: Place Flagey, 19 Tél. : 02 643 66 68

Pour toutes les bibliothèques : www.bib.ulb.ac.be

Les lieux d'étude à votre disposition

Étudier dans de bonnes conditions de concentration n'est pas toujours chose aisée. Consciente de ce problème, l'Université a multiplié les lieux collectifs où l'étude individuelle est possible au cœur du campus, dans la convivialité et le respect de ses condisciples. En plus des lieux disponibles toute l'année dans les bibliothèques, des salles d'étude supplémentaires sont donc ouvertes durant les périodes de blocus et d'examens.

Horaires et lieux : voir sur www.monulb.be

Le Plan Langues

Le Plan Langues constitue une belle opportunité que l'ULB propose pour aider ses étudiants en Bachelier dans l'apprentissage des langues : le néerlandais et l'anglais, qui sont insérés essentiellement dans les programmes de Bachelier. Pour permettre aux étudiants plus faibles de suivre avec profit ces enseignements, des cours de remise à niveau sont organisés gratuitement à la F9 Languages in Brussels, dès la rentrée en 1re année du 1er cycle.

www.ulb.be/enseignements/planlangues/index.html

Les Presses universitaires de Bruxelles asbl (Librairies)

Les Presses universitaires de Bruxelles (PUB) publient et vendent des notes de cours (syllabus) réalisées en étroite collaboration avec les professeurs de l'ULB. Les deux librairies des PUB proposent les livres recommandés par les professeurs, les colis syllabus, mais aussi toute une sélection d'ouvrages scientifiques, médicaux, juridiques, de sciences humaines, de romans, ainsi qu'une large gamme de produits siglés ULB.

Par ailleurs, les PUB offrent un service d'impression de qualité pour les travaux personnels, mémoires, thèses, affiches...

PUB-Campus du Solbosch

Bâtiment V
Avenue Paul Héger 42, 1000 Bruxelles
Tél. : 02 649 97 80
e-mail : cfaure@ulb.ac.be
www.ulb.be/pub

PUB-Campus Erasme

Bâtiment C
Route de Lennik 808, 1070 Bruxelles
Tél. : 02 555 64 29
e-mail : nquevy@ulb.ac.be

Le Service de mobilité étudiante

Les programmes de mobilité étudiante vous permettent de passer tout ou partie d'une année académique dans une université étrangère en Europe, au Canada, au Japon, etc. C'est un moyen extraordinaire d'élargir votre horizon culturel et de perfectionner votre connaissance des langues.

Le Service de mobilité étudiante

Campus du Solbosch, Bâtiment S, niveau 5
Étudiants « outgoing » & « incoming » : Tél. : 32 2 650 42 23
Étudiants « outgoing » : Tél. : 32 2 650 44 43
Étudiants « incoming » : Tél. : 32 2 650 25 16
e-mail : mobilite@ulb.ac.be
www.ulb.be/services/etudiants/cellule-echange.html

D – Vivre l'Université, intensément

S'informer

Act'ULB... Radio campus... Esprit libre... L'agenda... Réseaux sociaux

Act'ULB est le portail info du site Web de l'ULB. Vous pouvez retrouver, au quotidien, ce qui fait l'actualité institutionnelle de notre Université au travers de petites brèves, de podcasts, de documents joints et de liens divers et variés. **La Lettre aux étudiants** est un zoom mensuel sur les événements de nos campus, les infos pratiques utiles dans votre vie d'étudiant, etc., envoyée directement dans votre boîte mail. **Radio Campus** est la radio de l'ULB qui émet sur le 92,1 FM. Elle donne notamment l'occasion aux étudiants de réaliser des émissions ou de présenter des journaux d'information. **Esprit libre**, le magazine trimestriel de l'ULB (disponible également en ligne) est le reflet du dynamisme de notre institution en matière de recherche, d'enseignement et d'implication dans la société. Quant à **l'Agenda électronique**, il vous permettra d'anticiper les nombreuses activités

(conférences, théâtres, expos, colloques) qui jalonnent l'année académique. L'ULB est également bien présente sur **les réseaux sociaux** : Facebook, Twitter, etc.

Radio campus

Campus du Solbosch, Bâtiment F1, niveau 5
Avenue Paul Héger 22, 1000 Bruxelles, Tél. : 02 640 87 17
e-mail : info@radiocampus.be
<http://www.radiocampus.be>

Infos sur les autres supports d'information :

www.ulb.be/dre/com/infopub.html

S'impliquer

Le Bureau des étudiants administrateurs (BEA)

Le BEA représente les étudiants au sein de différents organes décisionnels et est l'interlocuteur des autorités académiques. Il est également, de façon plus générale, un lieu d'information des étudiants sur leurs droits ou encore d'aide pour des recours éventuels – par exemple en matière d'inscription ou d'aide sociale. Enfin, le BEA représente également les étudiants de l'ULB au niveau de la Communauté française via la Fédération des Étudiant(e)s Francophones (FEF) dont il est membre.

BEA

Campus du Solbosch, Avenue Héger 42 (niveau 4), 1050 Bruxelles.
e-mail : ulb.bea@gmail.com, <http://bea.ulb.ac.be/bea>

Les Associations et cercles étudiants

Des baptêmes à l'organisation de conférences, en passant par des séances de cinéma, des sorties en ville ou des visites de brasseries, les cercles étudiants tiennent une part importante dans l'animation à l'Université.

Les activités folkloriques sont souvent drôles, jamais obligatoires. Près de 60 cercles et associations (interfacultaires, facultaires, de section, régionaux, politiques, étrangers et socioculturels) sont actuellement reconnus par le Conseil d'administration de l'Université. Vous serez certainement contactés par l'un ou l'autre de ces cercles : à vous de décider !

Associations étudiantes

www.ulb.be/ulb/folklore/folklore.html

La Coordination environnementale

Pour comprendre le monde, former les citoyens de demain et montrer l'exemple, l'ULB s'engage en matière d'environnement : en enseignement et en recherche, bien entendu et de longue date, mais aussi en termes de gestion environnementale de ses activités.

L'ULB s'est engagée au travers de sa politique environnementale à évaluer et à réduire l'impact de ses activités dans 13 domaines d'actions. La Coordination environnementale de l'ULB a ainsi pour mission la mise en œuvre de la politique environnementale et le pilotage de la gestion environnementale pour l'ensemble des sites de l'ULB.

Coordination environnementale

E-mail : environnement@ulb.ac.be , www.ulb.be/environnement

La Coordination Mobilité

La Coordination Mobilité de l'ULB conseille direction, employés, étudiants et enseignants de l'ULB pour améliorer la mobilité vers les campus de l'ULB. Elle a pour mission de piloter la politique de mobilité de l'ULB pour l'ensemble de ses sites.

Elle s'occupe en particulier de :

- la mise en place d'outils d'analyse et de suivi des déplacements de l'ULB
- la promotion de l'usage des modes de transport doux (vélo, marche, etc.)
- le développement de services innovants
- la rationalisation des déplacements en voiture
- la sensibilisation et l'implication de la communauté universitaire au défi d'une mobilité durable

Coordination Mobilité

E-mail : ulbmobilite@ulb.ac.be
www.ulb.ac.be/mobilite

Se cultiver, se divertir

ULB Culture

ULB Culture organise et accueille des manifestations culturelles sur les principaux campus de l'ULB : expositions, théâtre, musique, ciné-club. ULB Culture organise des ateliers culturels : théâtre, cinéma, chant classique, musique du monde, orchestre classique. Il loue ou met à disposition des infrastructures culturelles : la salle André Delvaux et la salle de répétitions. ULB Culture dispose aussi de la principale salle d'exposition de l'Université, la salle Allende. ULB Culture négocie des tarifs préférentiels auprès de théâtres, à l'intention des membres de la communauté universitaire.

Enfin il apporte son soutien aux cercles reconnus par la Commission culturelle.

ULB Culture

Campus du Solbosch, Bâtiment F1,
Niveau 4, Avenue Paul Héger 22,
1000 Bruxelles
Tél. : 02 650 37 65
e-mail : culture@ulb.ac.be
www.ulb.be/culture

Le Réseau des musées de l'ULB

Le Réseau des musées de l'ULB fédère 12 musées de l'Université, répartis sur 4 campus bruxellois (Auderghem, Erasme, Plaine, Solbosch) et 2 sites wallons (Charleroi-Parentville, Treignes). À ces 12 musées, il faut ajouter des collections universitaires non ou difficilement accessibles au public (cartothèque géographique, instruments électriques anciens, moulages en plâtre, numismatique, entre autres).

Réseau des musées de l'ULB

www.ulb.be/musees/

PointCulture (La Médiathèque de l'ULB)

Situé au cœur du campus du Solbosch, PointCulture ULB est mieux qu'un service de prêt (plus de 800.000 titres), c'est le rendez-vous incontournable des amateurs de toutes les musiques, cinéphiles, mordus de jeux vidéo. Chaque semaine il s'y passe quelque chose de neuf et d'original : concerts, rencontres musicales, conférences, expositions, projections... Tout simplement, un lieu où la culture est à vivre !

Inscription gratuite sur simple présentation de la carte d'identité et de la carte d'étudiant.

Ouvert mardi, mercredi, vendredi et samedi de 11h à 18h30 (restitution possible des médias en dehors des heures d'ouverture).

PointCulture ULB

Campus du Solbosch, bâtiment U

Tél 02 737 19 61

e-mail: ulb@pointculture.be

<http://www.pointculture.be>

Garder la forme!



ULB Sports

Pour 40 € par an, l'abonnement Carte de Sports vous permet de participer aux activités sportives organisées sur les campus du Solbosch et Erasme.

Au programme :

- Une cinquantaine **d'activités sportives** diverses (Zumba, Kin-Ball, Danses africaines, Badminton, Cardio boxing, Cheerleading, Rugby).
- Des **réductions** sur présentation de la carte dans différents centres sportifs.
- Défendez les couleurs de l'ULB et de votre faculté au travers des **Championnats** « Interuniversitaires » et « Interfacultaires ».
- **Sportif de haut niveau** : l'ULB Sports vous aide à mener cette double carrière. Un soutien académique, sportif et social pour vous permet de combiner votre carrière sportive et vos études universitaires.
- **10 Km de l'ULB** (26/04/2015) : courez en soutenant la recherche scientifique. Inscriptions ouvertes fin janvier 2015.

ULB Sports

Permanence :

Campus du Solbosch, Bâtiment F1, niveau 2, Avenue Paul Héger 22,
1000 Bruxelles

Campus Erasme, Bâtiment O, local O.2.305A

Tél. : 02 650 21 78 - Fax +02 650 25 84

e-mail : ulbsports@admin.ulb.ac.be

www.esprit-ulbsports.eu/

www.ulb.be/docs/sport/ecole_de_sports.html

MonULB – Canal « ULB Sports »